



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

**REPUBLIQUE DU ZAIRE**

21104

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

**POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

**IDENTIFICATION ET PREPARATION DE  
STRATEGIES ET DE PLANS D'ACTION DES  
FILIERES INDUSTRIELLES PRIORITAIRES**

**STRATEGIES ET PLANS D'ACTION**

**FILIERE PRODUITS DE L'ELEVAGE**

**RAPPORT DEFINITIF**

PROJET  
DP/ZAI/86/008



Mars 1991

**INTER G**

## SOMMAIRE

	PAGES
0.1. RESUME	1
0.2. INTRODUCTION	8
0.3. COMPOSITION DU GROUPE STRATEGIQUE	11
1. <u>RAPPEL DU DIAGNOSTIC</u>	15
1.1. PRESENTATION DE LA FILIERE	16
1.1.1 Structure de la filière	16
1.1.2 Les acteurs	17
1.1.3. La localisation de la filière	18
1.2. LA DEMANDE	18
1.2.1. Le marché intérieur	18
1.2.2. La concurrence	20
1.2.3. L'exportation	21
1.3. L'OFFRE	22
1.3.1. L'offre actuelle	22
1.3.2. L'offre programmée - Politique d'investissement	23
1.3.3. Outil de production et main d'oeuvre	27
1.3.4. Position concurrentielle du secteur	29
1.4. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE	31
1.4.1. Environnement technique	31
1.4.2. Environnement financier, fiscal et administratif	32
1.5. SYNTHESE : FORCES ET FAIBLESSES DE LA FILIERE	34
1.5.1. Les points forts	34
1.5.2. Les points faibles	35
1.6. LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE	35
2. <u>LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT</u>	37
2.1. LE CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ZAIROIS	38
2.2. LES AXES STRATEGIQUES ENVISAGEABLES	38
2.3. DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES MOYENS INDUITS	40

2.3.1.	Introduction	40
2.3.2.	Analyse rapide de l'efficience et de la faisabilité des objectifs visés	41
2.3.3.	Présentation des moyens	44
2.4.	MISE EN CORRESPONDANCE DES OBJECTIFS ET DES MOYENS	47
2.4.1.	Cadre d'analyse	47
2.4.2.	L'analyse des relations objectifs/moyens	49
2.5.	PRESENTATION DE LA STRATEGIE	52
2.5.1	Introduction	52
2.5.2.	La stratégie proposée	52
3.	<u>LE PLAN D'ACTION</u>	54
3.1.	INTRODUCTION	55
3.2.	COHERENCE GENERALE DES ACTIONS	55
3.3.	SYNTHESE DES ACTIONS	55
3.3.1.	Opérateurs industriels et ANEZA	55
3.3.2.	Services collectifs zairois	58
3.3.3.	Etat	58
3.3.4.	Soutien international	58
3.4.	FICHES SPECIFIANT LES ACTIONS PROPOSEES	59
3.4.1.	Mise en oeuvre d'une assistance technique	60
3.4.2.	Amélioration des pâturages	62
3.4.3.	Amélioration des services vétérinaires	63
3.4.4.	Améliorations spécifiques des transports	64
3.4.5.	Aménagement de l'encadrement et Amélioration des services de vulgarisation	67
3.4.6.	Rationalisation des protections douanières	68
3.4.7.	Amélioration du régime foncier et du cadre juridique	69
3.4.8.	Amélioration de la formation	70
3.4.9.	Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés	71
3.4.10.	Mise en place d'une fiscalité et d'une législation bancaire adaptées	72
3.4.11.	Amélioration des conditions d'abattage	78
3.4.12.	Promotion des petites et moyennes entreprises (PME)	80
3.4.13.	Développement des capacités et équipements de tannage	81
3.4.14.	Organisation des exportations de viande	82
3.4.15.	Exonération de taxes sur les intrants importés	83
3.4.16.	Développement de l'épargne et du crédit en milieu rural	84

3.4.17.	Développement de la production intensive de veaux	85
3.4.18.	Développement de la production et de l'industrie laitière	86
3.4.19.	Développement des coopératives d'éleveurs	87
3.4.20.	Vulgarisation de l'ensilage	88
3.4.21.	Amélioration de la qualité des emballages	89
3.4.22.	Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur	90
3.4.23.	Développement des productions de soja, maïs et légumineuses	92

0.1 - RESUME

## I - ORGANISATION GENERALE DE LA FILIERE "PRODUITS DE L'ELEVAGE"

La filière "Produits de l'élevage" s'organise autour de l'élevage : elle comprend :

- le secteur amont avec trois activités principales : l'alimentation du bétail, l'industrie pharmaceutique (produits vétérinaires) et les reproducteurs
- le secteur élevage proprement dit : aviculture et cuniculture, élevage porcine, élevage ovin et caprin, élevage bovin (ranching, embouche, bovins laitiers) et pisciculture
- le secteur aval comprend la commercialisation des sous-secteurs : abattoir, boucherie-charcuterie, laiterie et industrie laitière

et la valorisation des sous-produits et du cinquième quartier : cuir (peaux de bovin, ovins, caprins), corps gras (très limité et alimentation animale (fiente et fumier).

Le schéma ci-après présente l'organisation de la filière.

## II - LES ACTEURS PRINCIPAUX

Au ZAIRE, l'élevage bovin est pratiqué selon deux méthodes :

- l'élevage intensif développé dans le Sud et dans des ranchs privés appartenant généralement à des sociétés à capitaux étrangers (G.A.P. - J.V.L., etc ...)
- l'élevage traditionnel, particulièrement développé dans l'ITURI, le NORD KIWU et le HAUT ZAIRE. On citera la société ACCOPELI (415.200 têtes) et le projet ACOGENOKI (315.700 têtes).
- L'élevage ovin et l'élevage caprin sont essentiellement pratiqués selon la méthode traditionnelle.
- L'élevage porcine et l'élevage des volailles sont pratiqués dans le secteur traditionnel et dans le secteur moderne intensif.
- Les domaines Agro-Industriels Présidentiels de la N'SELE, KISANGA, LUKELANGE sont plus particulièrement tournés vers l'aviculture, l'élevage porcine et la production laitière.
- Les produits vétérinaires sont importés, sauf les vaccins qui sont produits localement
- L'alimentation du bétail est produit par quelques usines bien équipées et par les élevages qui fabriquent eux-mêmes leurs aliments.

- Les équipements d'abattage comportent des abattoirs "modernes" dans les grandes villes et des zones d'abattage traditionnelles en brousse. On notera la présence d'abattoirs semi-industriels pour la volaille à KISANGA (DAIPN) et LUBUMBASHI
- La charcuterie est représentée par la Société ALIVIA (groupe Agro-Pastoral).
- Les laiteries industrielles sont principalement DAIPN N'SELE (capacité 10 000 l/jour), DAIPN KISANGA et la laiterie coopérative de LUBUMBASHI.

### III - LES FORCES ET LES FAIBLESSES DE LA FILIERE

La filière "Proudits de l'élevage" au Zaïre dispose d'atouts indiscutables :

- un fort potentiel de production, avec de grandes surfaces convenant particulièrement bien aux pâturages bovins, et l'existence de races bovines particulièrement bien adaptées (résistance à la tripanose, ...),
- l'existence d'un marché national potentiel important qui en outre peut se développer très rapidement en fonction de l'évolution du pouvoir d'achat,
- l'existence d'une tradition élevage au ZAIRE,
- l'existence de matières premières pour la production d'aliments du bétail.

La filière est par contre soumise à des contraintes importantes:

- la faiblesse actuelle du pouvoir d'achat,
- les graves déficiences du réseau de transport zaïrois, qui induisent un véritable éclatement des marchés et une commercialisation difficile pour les productions éloignées des grands centres urbains,
- une concurrence émanant de l'importation à des prix particulièrement bas et donc un système de protection inadapté,
- des taxations importantes sur les intrants d'une filière destinée avant tout à la satisfaction des besoins nationaux,
- les difficultés d'accès aux devises qui handicapent la fourniture des intrants (matériels, produits vétérinaires, emballages hygiéniques),
- la faiblesse des équipements d'abattage,



- la lourdeur et la complexité des procédures administratives et juridiques,
- la complexité et le caractère incertain du système fiscal.

#### **IV - LE CHOIX DE L'AXE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT**

Après analyse des atouts et contraintes de la filière, du contexte socio-économique zairois et des objectifs de l'Etat et des opérateurs industriels, un axe de développement a été choisi, dont les composantes sont les suivantes :

- Développement parallèle de l'élevage traditionnel et de l'élevage intensif et commercial, qui obéissent à des logiques différentes,
- Développement des exportations à terme, après avoir satisfait la demande intérieure,
- Développement des activités de transformation.

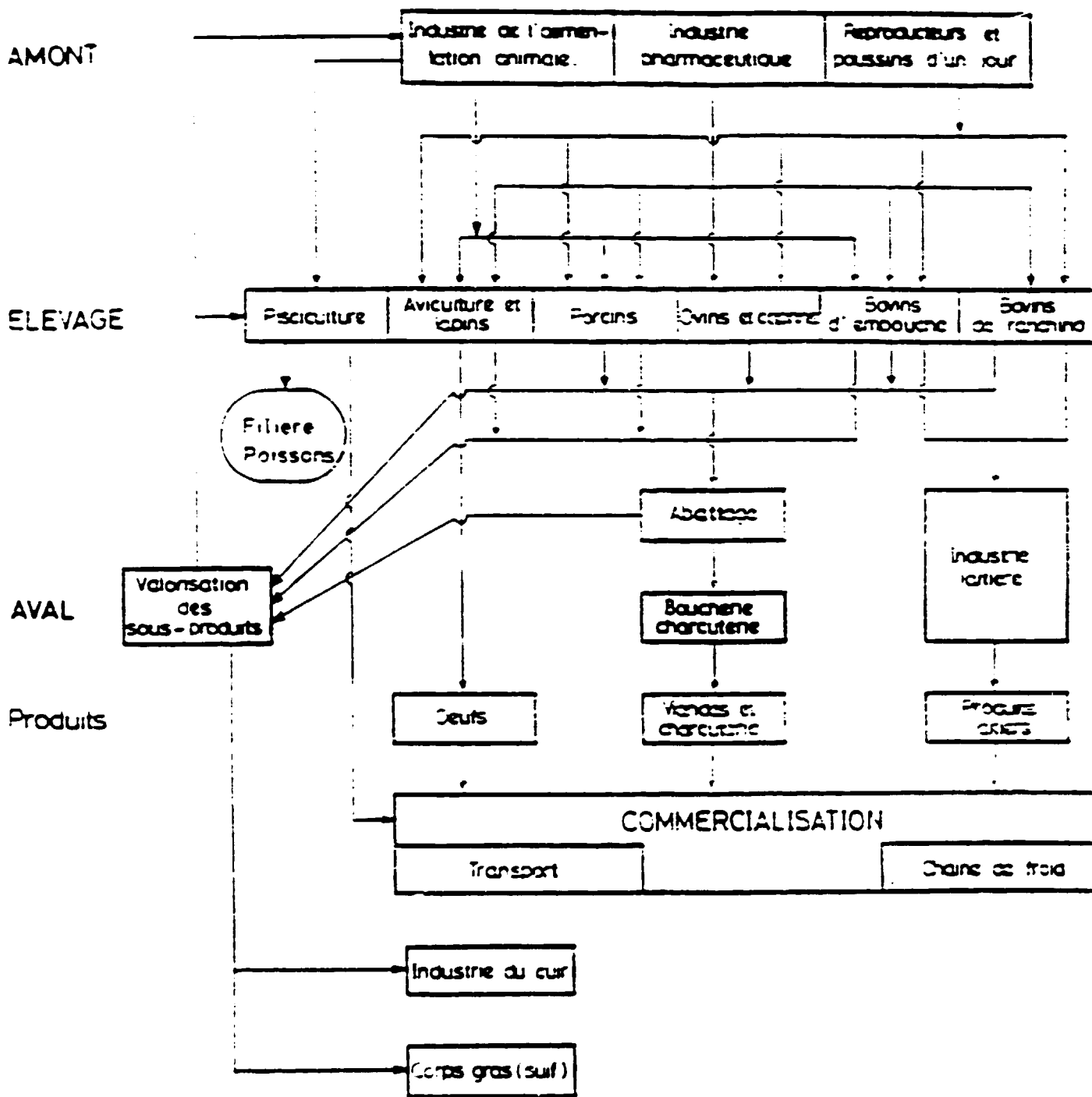
#### **V - LA STRATEGIE PROPOSEE**

La stratégie, ensemble d'objectifs et de moyens associés à la poursuite de ces objectifs, retenue pour le développement de la filière peut être représentée sommairement par le schéma de la page suivante.

#### **VI - LE PLAN D' ACTIONS PROPOSE**

Le plan d'actions est constitué par l'ensemble des spécifications des moyens retenus comme prioritaires pour le développement de la filière. Ce plan est présenté de façon schématique dans le tableau de la page suivante.

SCHEMA DE LA FILIERE ELEVAGE ET SES SECTEURS AMONT ET AVAL



## STRATEGIE DE LA FILIERE "PRODUITS DE L'ELEVAGE"

<b>Axe stratégique</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<b>Composante 1</b>	<b>Hiérarchisation</b>	
Développement parallèle de l'élevage traditionnel et de l'élevage intensif et commercial	1 - Développement de l'élevage intensif et commercial	. Mise en oeuvre d'une assistance technique . Amélioration des paturages . Amélioration des services vétérinaires . Améliorations spécifiques des transports
	4 - Développement des exportations de viande	. Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation . Rationalisation des protections douanières
<b>Composante 2</b>	5 - Développement des exportations de produits transformés	. Amélioration du régime foncier et du cadre juridique . Amélioration de la formation . Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés
Développement des exportations à terme, après satisfaction de la demande intérieur	2 - Développement des activités de transformation	. Mise en place d'une fiscalité et législation bancaire adaptées . Amélioration des conditions d'abattage . Promotion des petites et moyennes entreprises . Développement des capacités et équipements de tannage
<b>Composante 3</b>	3 - Amélioration de la productivité des entreprises	. Organisation des exportations de viande . Exonérations de taxes sur les intrants importés
Développement des activités de transformation		

**PLAN D' ACTIONS - FILIERE "PRODUITS DE L'ELEVAGE" - MOYENS PRIORITAIRES**

N° Rche moyens	Moyens	Resp.	Année 1 1991/92	Resp	Année 2	Resp	Année 3	Resp	Année 4	Resp	Année 5
1	Mise en oeuvre d'une assistance technique	C	Définition du programme début de mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre
2	Amélioration des pâturages	MA IN	Définition du programme de promotion et début de vulgarisation	MA IN	Suite du programme de vulgarisation	MA IN	Suite du programme de vulgarisation	MA IN	Fin du programme de vulgarisation	IN	Développement autonome de la nouvelle technique
3	Amélioration des services vétérinaires	MA AE*	Définition du programme de développement des services vétérinaires	MA	Etudes de projets et mise en place des premières mesures	MA	Suite de la mise en oeuvre du programme	MA	Suite de la mises en oeuvre du programme	MA	Fin de la mise en oeuvre du programme
4	Améliorations spécifiques des transports	MT Onatra SNCZ	Etudes (analyses, proposition) et concertation	MT Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration	MT Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration	MT Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration	MI Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration
5	Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation	MA AE*	Définition du programme de réaménagement des services de vulgarisation	MA	Mise en place des premières mesures	MA	Suite de la mises en oeuvre du programme	MA	Fin de la mises en oeuvre du programme		
6	Rationalisation des protections douanières	MCE, ME OFIDA AE*	Définition des mesures anti-dumping et des systèmes d'aides	OFIDA	Mise en application des mesures	OFIDA	Mise en application des mesures	OFIDA	Mise en application des mesures	OFIDA	Mise en application des mesures
7	Amélioration du régime foncier et du cadre juridique	MF MA	Elaboration des textes réglementaires	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété
8	Amélioration de la formation	MA MEn	Etude des besoins et définition du programme de formation	MA MEn	Mise en place des structures et initiation de la formation	MA MEn	Suite du programme de formation	MA MEn	Suite du programme de formation	MA MEn	Suite du programme de formation
9	Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés	MA	Recherche et sélection de races génitrices adaptées	MA IN	Organisation des structures de reproduction	IN	Fin de la mise en place des structures				
10	Mise en place d'une fiscalité et d'une législation bancaire adaptées	MF AD AE*	Rédaction des textes	MF AD	Mise en places des nouvelles dispositions	MF AD	Application et contrôle des nouvelles dispositions	MF AD	Application et contrôle des nouvelles dispositions	MF AD	Application et contrôle des nouvelles dispositions
11	Amélioration des conditions d'abatage	MA AE* IN	Définition du programme de développement : organisation, équipements	MA AE* IN	Etudes de faisabilité de projets et rédaction de textes réglementaires	MA IN	Mise en oeuvre de projets	MA IN	Mise en oeuvre de projets	MA IN	Mise en oeuvre de projets
12	Promotion des petites et moyennes entreprises	ME OPEZ AE*	Programmation de la mise en oeuvre des mesures	ME	Mise en application des mesures	ME	Mise en application des mesures	ME	Mise en application des mesures	ME	Mise en application des mesures
13	Développement des capacités et équipements de tannage	MA/ME AE* IN (BATA)	Définition du programme et études de faisabilité de projets	AE* IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets	IN	Fin de la mise en oeuvre et début de la production
14	Organisation des exportations de viande	MA/MCE AE* IN	Concertation avec opérateurs privés et définition de l'organisation	IN	Mise en place de la structure commerciale et début d'exportation	IN	Développement du réseau d'exportation	IN	Développement du réseau d'exportation	IN	
15	Exonérations de taxes sur les intrants importés	OFIDA AE*	Réaménagement des conditions d'exonération	OFIDA	Application des nouvelles conditions	OFIDA	Application des nouvelles conditions	OFIDA	Application des nouvelles conditions	OFIDA	Application des nouvelles conditions

Responsables :

AE : Groupe "Produits de l'élevage" de l'ANP ZA  
 MF : Ministère des Finances  
 ME : Ministère de l'Economie Nationale  
 MA : Ministère de l'Agriculture

MCE : Ministère du Commerce Extérieur  
 MT : Ministère des Transports  
 MEn : Ministère de l'Enseignement  
 AD : Administration

IN : Individuels et opérateurs économiques  
 C. Collège  
 \* Association de Groupe

**PLAN D' ACTIONS - FILIERE 'PRODUITS DE L'ELEVAGE' - MOYENS SECONDAIRES**

N° Rche moyens	Moyens	Resp.	Année 1 1991, 2	Resp.	Année 2	Resp.	Année 3	Resp.	Année 4	Resp.	Année 5
16	Développement et organisation de l'épargne et du crédit en milieu rural	MF BZ AE*	Finalisation des mesures et début d'application	MF	Application des textes, mise en oeuvre nouveau système d'épargne/crédit	MF	Application et contrôle du nouveau système d'épargne/crédit	MF	Application et contrôle du nouveau système d'épargne/crédit	MF	Application et contrôle du nouveau système d'épargne/crédit
17	Développement de la production intensive de veaux	MA IN	Mise au point technique et définition de projets	IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et début de production	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et de la mise en production	IN	Fin de la mise en oeuvre des projets
18	Développement de la production et de l'industrie laitière	MA IN AE*	Définition du programme et études de faisabilité de projets	AE* IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et début de production	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et de la mise en production	IN	Fin de la mise en oeuvre des projets
19	Développement des coopératives d'éleveurs	MA AE*	Etude des mesures de développement des coopératives	MA IN	Mesures de promotion et constitution de coopératives	IN	Constitution de coopératives	IN	Constitution de coopératives	IN	
20	Vulgarisation de l'ensilage	MA AE*	Mise au point technique et définition du programme de vulgarisation	MA IN	Mise en oeuvre de la vulgarisation	MA IN	Mise en oeuvre de la vulgarisation et début de généralisation	MA IN	Vulgarisation et généralisation de la technique	MA IN	
21	Amélioration de la qualité des emballages	IN AE*	Recherche de nouveaux produits et études de projets	IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets	IN	Fin de la mise en oeuvre et début de la production	IN	
22	Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur	ME AE*	Définition des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures
23	Développement de la production de soja, maïs et légumineuses	MA AE* IN	Définition du programme de promotion et études de projets	IN	Etudes et montage de projets	IN	Etudes, montage et mise en oeuvre de projets	IN	Etudes, montage, mise en oeuvre de projets et productions	IN	Etudes, montage, mise en oeuvre de projets et productions

Responsables :

AE : Groupe "Produits de l'élevage" de l'ANEZA  
 MF : Ministère des Finances  
 ME : Ministère de l'Economie Nationale  
 MA : Ministère de l'Agriculture

MCE : Ministère du Commerce Extérieur  
 MT : Ministère des Transports  
 BZ : Banque du Zaïre  
 AD : Administrations

IN : Industriels et opérateurs économiques  
 C. Cellule  
 \* : assistance technique

## 0.2 - INTRODUCTION

L'identification et la préparation des Stratégies et Plans d'actions des filières industrielles se sont déroulées en quatre phases :

- Phase 1 : Enquête industrielle
- Phase 2 : Identification des filières industrielles prioritaires
- Phase 3 : Diagnostic des filières industrielles prioritaires
- Phase 4 : Préparation des Stratégies et Plans d'actions des filières prioritaires

Ce travail a été assuré sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et de l'Industrie et de la Cellule SDI avec l'appui de l'ONUDI et du Consultant INTER G.

La méthode proposée pour mener à bien cette tâche s'appuie sur deux principes :

- opérer le développement industriel zaïrois en s'appuyant au maximum sur la structure du système industriel et non pas simplement sur les entreprises considérées isolément,
- définir et conduire le développement industriel du pays en s'appuyant sur une très large concertation avec les acteurs économiques et notamment les entrepreneurs pour l'élaboration des stratégies et plans d'actions des filières industrielles prioritaires.

Le premier objectif s'est concrétisé par l'analyse du système industriel zaïrois grâce à l'élaboration d'un Tableau d'Echanges Interindustriels et la mise en évidence, à partir de celui-ci, des filières industrielles prioritaires.

A partir des objectifs de l'Etat et des opérateurs économiques, une analyse a permis de mettre en évidence :

- Sept filières prioritaires :
  - . Bois
  - . Textile
  - . BTP - Matériaux de construction
  - . Transformation des métaux
  - . Corps gras
  - . Travail des grains et féculents
  - . Produits de l'élevage
- Deux secteurs d'appui prioritaires :
  - . Emballage
  - . Maintenance

Le choix de ces filières et secteurs a été entériné par les Autorités Zaïroises.

Le deuxième objectif s'est concrétisé par la tenue de réunions de concertation de "Groupes Stratégiques" (un pour chaque filière ou secteur d'appui prioritaire) en vue de l'élaboration des stratégies et plans d'actions.

Une première série de réunions des Groupes Stratégiques s'est tenue en Mars 1990. D'autres réunions et concertations se sont tenues tout au cours de l'année 1990 et du premier semestre 1991. Les documents émis par le Consultant ont été discutés au cours de ces réunions et ont abouti au présent dossier pour la filière concernée.

Ce processus de concertation appelé "Gestion Stratégique du Développement Industriel" (GSDI) présente une originalité de base qu'il convient ici de rappeler : en effet, contrairement aux démarches traditionnelles de planification de type hiérarchique qui vont de haut (l'Etat), en bas (les entreprises), la G.S.D.I. veut redonner aux opérateurs (industriels notamment) l'initiative et la responsabilité dans la définition et la mise en oeuvre de la stratégie de développement des filières industrielles. Pour cela un processus de concertation qui peut être assez long est nécessaire et doit respecter trois contraintes :

- vouloir coopérer et se concerter dans la mesure où l'on admet que si les acteurs d'une filière sont concurrents dans plusieurs domaines, ils ont aussi un intérêt objectif à coopérer,
- reconnaître que personne n'est compétent dans tous les domaines et que s'appuyer sur la compétence de chacun peut profiter à tous,
- reconnaître que diminuer l'opacité de l'information entre les acteurs peut aussi profiter à tous.

Ce processus de concertation s'est amorcé depuis le début de l'année 1990 avec les difficultés et les lenteurs inhérentes à ce type d'approche. Les acteurs ont maintenant appris davantage à se connaître et une volonté de travail en commun s'est la plupart du temps manifestée. Le présent dossier a profité de ce travail en commun.

Mais si ce document définit les actions à entreprendre, il convient que leur mise en oeuvre soit entreprise sans retard grâce notamment à l'action des Groupes Stratégiques. Le présent document pourra servir de cadre et de guide à l'action qui devra être entreprise par les acteurs du Groupe Stratégique dans les tout prochains mois. Pour ce faire, il a été structuré selon 3 parties :

- le rappel du diagnostic de la filière
- la détermination de la stratégie
- la définition du plan d'actions.

On soulignera enfin que toute l'étude a été structurée de manière à ce que les propositions faites ne restent pas lettre morte : on a tout particulièrement insisté sur les conditions concrètes de mise en oeuvre du développement de l'activité industrielle en repérant concrètement les acteurs susceptibles de faire avancer les choses et on a moins insisté sur la recherche des équilibres économétriques qui sont trop souvent restés sans suite dans le passé.



### 0.3 - COMPOSITION DU GROUPE STRATEGIQUE

**I - INDUSTRIELS :**

- |                              |                                    |
|------------------------------|------------------------------------|
| 1. O.N.D.E.                  | : M. MAKOKO MOYENGO, P.D.G. (P.)   |
| 2. J.V.L.                    | : M. WISSOCQ, INS.                 |
| 3. SEBO ORGAMAN              | : M. HUART, D.                     |
| 4. AFCO                      | : Pr. RULINDA RWAG/ JU, S.G.       |
| 5. BATA                      | : M. JEAN-LOUIS /NTZ, A.D. (VIP)   |
| 6. MONASTERE DE L'ASSOMPTION | : PERE BORIES (c/o CIDE/ANEZA PME) |
| 7. GRANDS EL. DU B.Z./GAF    | : Dr. LUBELA, D.                   |
| 8. CDI/BWAMANDA              | : Dr. VANGU, D.                    |
| 9. CIBA GEIGY                | : M. CHAILLE DE NERE, D.           |

**II - INSTITUTIONS ETATIQUES ET PARAETATIQUES CHARGEES DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET DU CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL :**

- |  |  |
|--|--|
| 1. Ministère des Finances                    | : M. NGOMA,<br>Directeur des Etudes,   |
| 2. Ministère du Plan                         | : M. WELA MU WELA,<br>Directeur  |
| 3. Ministère de l'Economie et de l'Industrie | : M. LUABEYA KABEYA,<br>Coordonnateur de la CEPI<br>M. MUKUMBI TSHIKUNA,<br>Conseiller Industriel<br>M. MVUMBI ne NZAMBI,<br>Directeur de l'Industrie<br>M. KANKU,<br>Directeur des Etudes |
| 4. Ministère du Commerce Extérieur           | : M. BAMPENDE LUKENGU,   |
| 5. Ministère de l'Agriculture                | : M. MATESO, Directeur de<br>Planification et Etudes   |
| 6. Banque du Zaïre                           | : M. AGBOKUMA BITA,<br>Responsable-Adjoint au<br>Département du Crédit   |

**III - APPUI, ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, RESSOURCES, MARCHES, ETC ...**

- |  |   |
|--|---|
| 1. Ministère du Développement rural          | : M. OSAMBA, Conseiller chargé<br>des Aménagements  |
| 2. Ministère de Transports et Communications | : M. SOMBO ENGUNDU, Directeur des<br>Transports Terrestres<br>M. DAKAHUDINO,<br>Directeur GET |

3. Ministère des P.T.T. : M. MAKELA MANPUKUTA,  
Directeur à l'ONPTZ
4. Ministère des Mines et  
Energie : M. BUSHABU MINGA,  
Chimiste
5. ONATRA : M. MBILO BOMPATE,  
Directeur-Commercial
6. SNCZ : M. TELO LOZI, Directeur
7. SNEL : M. IBALANKAY EBU LEY, DG
8. REGIDESO : M. MUHIYA LUMBA
9. PETROZAIRE : M. DONDI-BUNGU, ADGA
10. ONPTZ : M. LIEKE MONGA,  
Directeur Régional des  
Télécommunications
11. OFFICE DES ROUTES : M. MWEZE DUNIA,  
Conseiller
12. FPI : M. RUTAYISIRE MUSONI
13. ZOFI : M. TALE
14. SOFIDE : M. LUBY AH-NZIAMEVA,  
Directeur des Etudes
15. OZAC : M. MAKEMBELE BOBAMBA et  
DIFUIDI a TEZO LUKENGA
16. BEDEPE : M. KITEBI
17. ASSOCIATION ZAIROISE  
DES BANQUES : M. NSEKA-na-KUMBUNDU
18. CCCE : M. François GIOVALUCHI.
- IV - ANEZA : M. LUBOYA DIYOKA,  
Administrateur Délégué  
M. ILUNGA KABUYI,  
Président de la Commission  
Industrie et Commerce  
M. MUKANIA KABWE,  
Directeur  
M. KAZADI TSHAKULOMBA,  
Directeur
- V - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE : M. MAYUBA MAVUNGU,  
Conseiller  
M. WETSHI KOY,  
Conseiller
- VI - C.S. PORTEFEUILLE : M. TSHIBANGU TSHUMBE
- VII - PROJET Promotion Secteur Privé  
(DP/ZAI/89/008) ONUDI : MM. MUKEBA et MAILLOT

**VIII - Cellule GSDI**

- |                                  |   |   |
|----------------------------------|---|---|
| 1. Directeur National            | : | M. BALONGO B'OKAMEA                           |
| 2. Responsable des sous-systèmes | : | M. BADIBANGA,<br>Conseiller Technique         |
| 3. Chargés d'Etudes              | : | M. KABASU BABOGABI<br>M. TAMBWE<br>M. KAHINDO |

**IX - ONUDI**

- |                                   |   |                               |
|-----------------------------------|---|-------------------------------|
| 1. Conseiller Technique Principal | : | M. C. KEAT                    |
| 2. Consultants                    | : | Prof. DE BANDT<br>M. BELLON   |
| 3. Expert National                | : | Prof. TSHIULA                 |
| 4. INTER G, Consultant            | : | M. BEAUDONNET<br>et M. MULLER |

1 - RAPPEL DU DIAGNOSTIC

## 1.1 - PRESENTATION DE LA FILIERE

### 1.1.1. - Structure de la filière

La filière "Produits de l'Elevage" s'organise à partir de l'élevage. Celui-ci peut être caractérisé selon plusieurs critères économiques :

- \* Selon le critère d'intensification : l'élevage faisant massivement appel aux intrants - aliments du bétail - (aviculture, cuniculture, élevage porcin et dans un moindre mesure les bovins d'embouche) ou l'élevage faisant peu appel aux intrants (élevages traditionnels, ovins et caprins, bovins de ranching).
- \* Selon la durée du cycle d'élevage : court pour l'aviculture et la cuniculture, moyen pour les ovins, caprins et les porcins, long pour les bovins.
- \* Selon que la viande est un produit secondaire ou non : cas de la production d'oeufs et de lait.

La filière comprend :

a) le secteur amont avec trois activités principales :

- alimentation du bétail ;
- industrie pharmaceutique (produits vétérinaires) ;
- reproducteurs.

b) le secteur élevage proprement dit :

- aviculture et cuniculture : poulet de chair, poules pondeuses, lapins et autres, ;
- élevage porcin ;
- élevage ovin et caprin ;
- élevage bovin : ranching, embouche, bovins laitiers ;
- pisciculture.

c) le secteur aval qui comprend :

la commercialisation des sous-secteurs :

- abattoir ;
- boucherie-charcuterie ;
- laiterie et industrie laitière ainsi que les secteurs des transports et du froid.

La valorisation des sous-produits et du cinquième quartier :

- cuir (peaux de bovins, ovins, caprins) ;
- corps gras (très faible) ;
- alimentation animale (fiente et fumier).

Compte tenu de la diversité des intervenants, nombreux, on ne peut qualifier la filière comme étant très intégrée ou très homogène, ce serait plutôt la juxtaposition de plusieurs sous-filières.

Le schéma ci-après présente l'organisation de la filière.

L'intégration de la filière dans l'industrie Zaïroise se fait essentiellement par l'intermédiaire du secteur amont notamment les usines d'aliment du bétail - liens avec les secteurs agricoles et agro-industriels (drêches, tourteaux, sons...) - et l'utilisation de produits vétérinaires, - ainsi que du secteur aval, qui concerne la valorisation des produits de l'élevage.

### 1.1.2. - Les acteurs

. L'élevage : Au ZAIRE, l'élevage bovin est pratiqué selon deux méthodes :

- l'élevage intensif développé dans le Sud et dans des ranchs privés appartenant généralement à des capitaux étrangers (G.A.P. - J.V.L. ... ) ;

- l'élevage traditionnel particulièrement développé dans l'ITURI, le NORD KIWU et le HAUT ZAIRE (on citera la société ACOPELI (415.200 têtes) et le projet ACOGENOKI (315.700 têtes).

L'élevage ovin et l'élevage caprin sont essentiellement pratiqués selon la méthode traditionnelle.

L'élevage des porcins et l'élevage des volailles sont pratiqués dans le secteur traditionnel et dans le secteur moderne intensif.

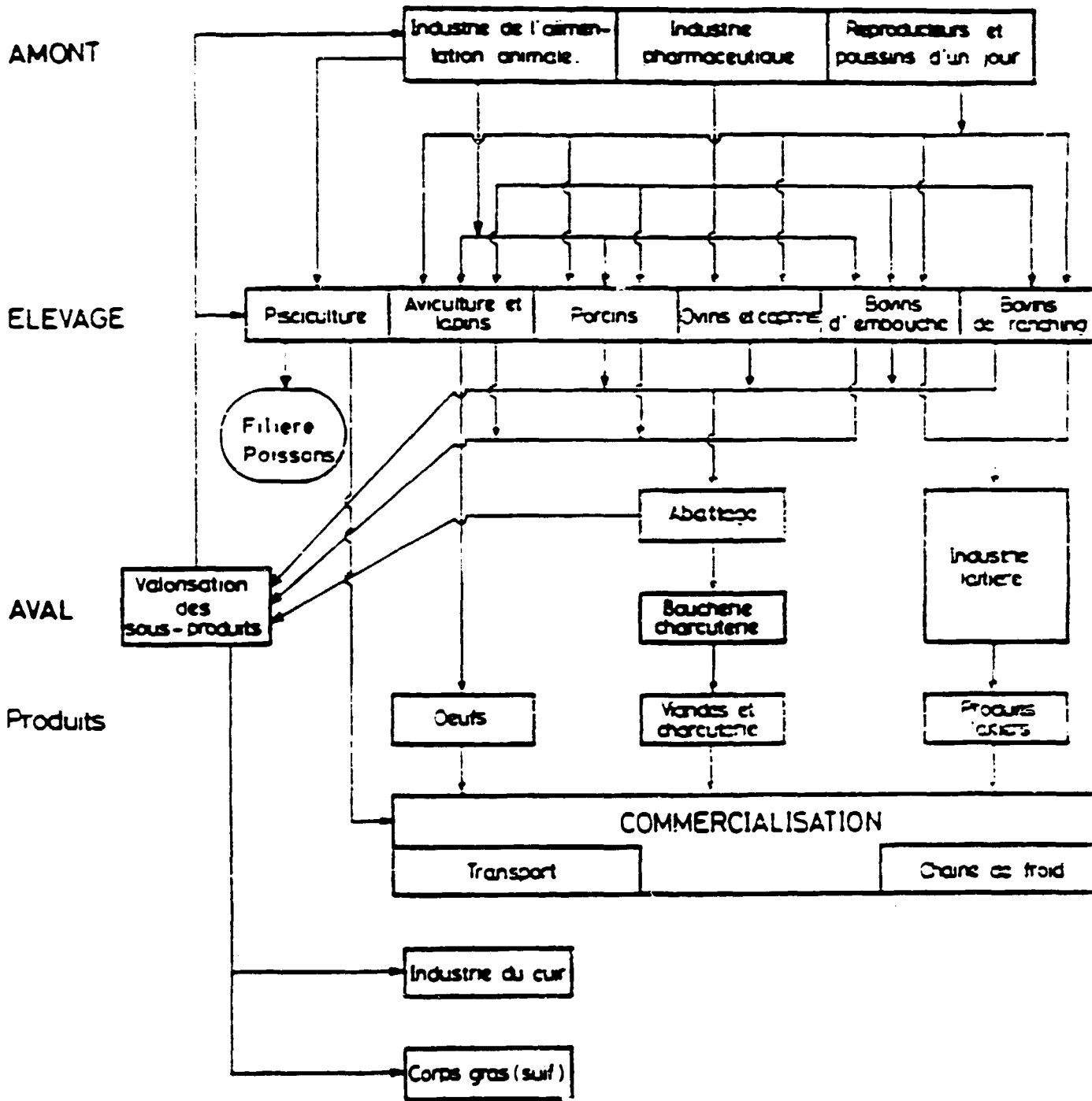
Les domaines Agro-Industriels Présidentiels de la N'SELE, KISANGA, LUKELENGE sont plus particulièrement tournés vers l'aviculture, l'élevage porcine et la production laitière.

. Les produits vétérinaires : Ils sont importés, sauf les vaccins qui sont produits localement.

. L'aliment du bétail : Il est produit par quelques usines bien équipées et les élevages qui fabriquent par eux mêmes leurs aliments.

. Les équipements d'abattage : Ils comportent des abattoirs "modernes" dans les grandes villes et des zones d'abattage traditionnelle en brousse. On notera la présence d'abattoirs semi-industriels pour la volaille à KISANGA (DAIPN) et Lubumbashi

### SCHEMA DE LA FILIERE ELEVAGE ET SES SECTEURS AMONT ET AVAL





- . Les cuirs et peaux : La tannerie de BATA a produit en 1987, 119.000 m<sup>2</sup> de cuir à dessus box et 17.600 Kg de cuir à semelles.
- . La charcuterie : elle est représentée par la Société ALIVIA (groupe Agro-Pastoral).
- . Les transformateurs de sous produits : sang, os et viande équarrie.
- . Les laiteries industrielles: au ZAIRE, les unités industrielles sont :
  - DAIPN N'SELE                      capacité 10.000 l/jour
  - DAIPN KISANGA                    capacité 1.500 l/jour
  - laiterie coopérative de LUBUMBASHI    capacité 8.000 l/jour
- . Les transformations du lait : fromage caillé, yaourt...

### 1.1.3. - La localisation de la filière

Les sociétés d'élevage de gros bétail recensées se localisent dans sept régions du ZAIRE, les deux régions largement prédominantes étant le HAUT ZAIRE et le NORD KIVU suivies du SHABA. A elles trois, ces régions regroupent environ les 3/4 de l'élevage du gros bétail.

L'élevage des volailles et des porcs est, quant à lui, plus particulièrement développé à proximité des grands centres de consommation.

En ce qui concerne la commercialisation de la viande et d'autres sous-produits périssables il est important de souligner que compte tenu des difficultés de transports il n'existe pas un marché intérieur Zaïrois mais une dizaine de marchés.

## 1.2. - LA DEMANDE

### 1.2.1. - Le marché intérieur

Les statistiques relèvent une consommation moyenne de viande extrêmement faible : 4 à 5 kg/an pour la moyenne nationale, 8 à 10 kg/an pour Kinshasa ou Lubumbashi, villes relativement "riches". La consommation d'oeufs ou de lait est également très faible (environ 20 oeufs par tête par an à Kinshasa). Si l'on compare avec la consommation de viande dans les pays industrialisés (50 à 90 kg/tête/an) ou si l'on se réfère aux normes de la FAO (25 kg d'équivalent viande carcasse bovine par tête et par an) le potentiel du marché est considérable. Par ailleurs, le ZAIRE consomme d'appréciables quantités de poissons. En effet, la production locale de poissons est estimée à environ 80.000 tonnes selon le Département du Plan

(150.000 tonnes d'après le Ministère de l'Environnement) et les importations s'élèvent à 60 ou 70.000 tonnes avec des pointes de plus de 100.000 tonnes (172.000 en 1995) certaines années. Cela signifie que dans les grandes villes les besoins en protéines animales sont couverts aux 2/3 voire aux 3/4 par la consommation de poissons.

La production de chaussures en cuir de BATA fournit une paire tous les 5 à 6 ans pour les habitants de Kinshasa et tous les 50 ans si l'on se réfère à l'ensemble de la population. On estime que les importations sont trois fois plus importantes (y compris les chaussures en plastique et en caoutchouc) que la production nationale.

Toutefois, le pouvoir d'achat de la population, très faible, ne permet pas de réaliser l'énorme marché potentiel. Pendant les deux dernières décennies de crise économique, ce pouvoir d'achat a reculé et la consommation des produits de la filière a diminué jusqu'à 50% selon certaines estimations.

Non seulement la demande s'est sensiblement rétrécie, mais encore elle est, dans une proportion croissante, couverte par les importations car le pouvoir d'achat s'effritant, la demande s'oriente de plus en plus vers les produits aux prix les plus bas, qui sont souvent d'importation.

Il est intéressant de souligner qu'au ZAIRE il y a deux marchés :

- Un marché dit "de luxe" concentré dans les principales villes du pays qui représente moins de 1% de la population, .
- Un marché "de masse" pour le reste de la population, qui absorbe les produits bon marché.

L'existence de ces deux marchés conduit à ce que des pièces "nobles" ne trouvent pas de débouchés compte tenu de l'étroitesse du marché à haut revenu. En ce cas ces pièces sont déclassées et vendues à vil prix. Cette situation pose le problème de l'équilibrage de la demande et de l'offre.

La demande en produits transformés est importante mais limitée par la manque de matières premières disponibles pour la transformation, tout étant consommé en l'état.

Seule la charcuterie s'est fortement développée ces dernières années, il s'agit de saucisses généralement faites avec de la viande capa et du haché de porc importé. La charcuterie locale est à bas prix.

### 1.2.2. - La concurrence

Comme pour la plupart des producteurs zairois, la concurrence entre producteurs d'une même branche n'est pas très forte, parfois inexistante : BATA par exemple est pratiquement le seul producteur de chaussures en cuir, S.I.R. ne produit que des chaussures de sécurité et l'usine est à l'arrêt depuis 1987. La raison de ce manque de concurrence ne réside pas seulement dans des situations de monopole mais dans l'étroitesse du marché qui ne permet pas souvent une activité rentable pour plusieurs entreprises industrielles dans la même branche.

En outre la réglementation des marchés (contrôle des prix, licences, attribution de quotas de marché, réglementation des importations) aboutissait à une forte restriction sinon une élimination de la concurrence.

Le système de contrôle des prix avait tendance à fixer des prix aux producteurs peu rémunérateurs, les décourageant ainsi et provoquant une pénurie latente et parfois aiguë sur la plupart des marchés. En même temps une politique monétaire laxiste faisait que la demande dépassait constamment les possibilités d'offre. Ainsi la pénurie faisait que tout se vendait sans égard à la qualité, élément important de la concurrence entre vendeurs d'un même produit. Aujourd'hui encore les grands éleveurs industriels fixent d'un commun accord leurs prix de vente en fonction de leurs prix de revient et les petits éleveurs s'y alignent.

Avec la libération de l'économie, mise en oeuvre depuis une dizaine d'années, la concurrence, qui était inexistante, est apparue. Beaucoup de grandes sociétés, notamment parastatiques, cherchent à freiner les changements en voulant des monopoles et zones exclusives d'achat et une fixation de prix par l'administration. Des sociétés auparavant peu exposées risquent en effet la faillite.

L'administration a créé des cas de concurrence déloyale, soit par l'attribution de devises ou de crédits non égaux, soit par les réductions d'impôts substantielles accordées dans le cadre du Code des Investissements à certaines sociétés et pas d'autres.

Même entre producteurs de taille différente, avec des méthodes de production et de commercialisation très différentes, voire même avec le secteur informel, la concurrence reste assez faible, sinon inexistante.

En ce qui concerne la viande, les besoins du marché dépassent de loin les possibilités de l'offre et en même temps le marché est très fractionné, soit géographiquement, soit socialement. Chacun trouve sa place dans cet espace où les marchés sont pratiquement sans communication entre eux.

Les grands élevages ont des organisations pour vendre dans les grandes villes consommatrices, lesquelles restent largement inaccessibles aux petits éleveurs. Le nombre de producteurs de lait frais, yaourt, fromage est dérisoire et la quantité produite l'est également.

Il existe une certaine concurrence de produits de substitution (gibier, cueillette de sauterelles, de vers palmistes...), surtout à l'intérieur du pays. Mais cette "concurrence" est insignifiante dans les grandes villes et en fait existe surtout là où la viande d'élevage (qui de toutes façons ne peut pas satisfaire tous les besoins) n'arrive pas. Dans de vastes régions sans élevages industriels et notamment sans élevages bovins, les besoins sont d'ailleurs couverts par l'auto-consommation (volailles et chèvres surtout, en plus des produits de la cueillette et du gibier).

En ce qui concerne les chaussures BATA, les cordonniers artisanaux s'adressent à une autre clientèle que BATA. Les acheteurs de chaussures en plastique ne peuvent pas se permettre d'acquérir des chaussures en cuir et les acheteurs de chaussures importées refusent la qualité offerte par BATA.

Depuis la partielle libéralisation économique, une forte concurrence des importations s'est faite jour pour de nombreux produits, soit par l'importation du produit lui-même (poulets à bouillir, viandes bon marché) soit par l'importation de produits de substitution (chaussures plastiques, poissons).

### 1.2.3. - L'exportation

Actuellement l'exportation reste très limitée car la législation ne permet pas l'exportation de viande bovine du fait que la production globale est insuffisante pour répondre aux besoins Zaïrois.

De même pour les produits lactés, les oeufs et les aliments du bétail, actuellement, il n'y a pas d'exportation.

Seul BATA, exporte des quantités limitées de chaussures vers les pays voisins ainsi que du cuir semi-tanné wet-blue.

### 1.3. - L'OFFRE

#### 1.3.1. - L'offre actuelle

##### 1.3.1.1. - L'offre locale

###### a) Viande

Comme pour l'agriculture, la production est difficile à estimer surtout pour la viande. Compte tenu de l'importance du secteur informel, on estime que seul 20 à 30% de la production est commercialisé. Les études faites dans le cadre du Projet Assistance Technique de la Banque Mondiale en 1985 et 1986 estimaient la production nationale à environ 95.000 tonnes avec la répartition suivante :

- viande bovine	: 33%
- viande porcine	: 30%
- volaille	: 22%
- autres viandes d'élevage	: 15%

En 1989, il est estimé que l'élevage à produit 82.000 T.

Au cours des dernières années la demande s'est de plus en plus tournée vers les bas produits, suite à la baisse du pouvoir d'achat. Il s'en suit un recul de l'élevage (les parties nobles n'étant pas écoulées ou à un prix non rémunérateur) et en conséquence les bas morceaux ne sont plus en quantités suffisante. C'est pourquoi il y a un recours de plus en plus important vers les importations (viandes Capa, poules réformées, abats...) ou aux sources protéiniques à meilleur marché, c'est à dire les produits de la cueillette ou de la pêche.

En ce qui concerne la pisciculture, les performances seraient au maximum de l'ordre de 2.400 tonnes/an essentiellement produites par le secteur artisanal. Il y a peu de piscicultures intensives ou semi-intensives.

###### b) Oeufs

Il n'existe pas de statistique de la production d'oeufs. Le marché principal, celui de Kinshasa est estimé à 300.000 oeufs par jour dont 40% seraient fournis par DAIPN (Domaine Agro-Industriel de la N'Sele) et 10% par la ferme de SAN GIRO.

### c) Lait

Très peu de statistiques sont disponibles quant à la production de lait. Il existe trois laiteries seulement au ZAIRE, mais une partie du bétail du Kivu et de l'Ituri est du bétail laitier dont le lait ne passe pas par des laiteries organisées mais est souvent directement consommé ou transformé en fromage.

### d) Cuir

Une seule tannerie industrielle existe, BATA, qui a produit ces dernières années en moyenne 120 m<sup>2</sup> de cuir et 20 tonnes de cuir à semelle. En plus de BATA, deux sociétés fabriquaient des chaussures de cuir, la Société des Industries Réunies, et la société Zaïroise de Fabrication. Depuis 1987 BATA est la seule unité industrielle produisant des chaussures en cuir. En effet, la baisse du pouvoir d'achat a induit un report des achats sur les chaussures plastique.

### e) Valorisation des sous-produits d'élevage

Celle-ci ne concerne que le fumier des élevages intensifs, aviculture et élevage porcin. Une grande partie de celui-ci est, soit, jetée, soit dans une moindre mesure, utilisée comme fertilisant.

La valorisation du fumier et du lisier peut passer par l'alimentation animale. BIOFEED dans sa nouvelle biofermentation utilise les fientes de poule pour la biofermentation avec les drêches de brasserie et les balayures de provenderie pour produire un aliment pour volaille et porc. Une autre valorisation efficace du fumier et lisier de poules et porcs est son utilisation par la pisciculture. Des expériences menées dans le BAS-ZAIRE dans le cadre d'une pisciculture à base de fumier de poule permet d'obtenir des rendements de l'ordre de 10 T/ha/an en *Tilapia nilotica*.

### f) Les sous-produits d'abattoir

Comme dans beaucoup de pays Africains, les abattoirs ne laissent pratiquement pas de sous-produits exploitables en alimentation animale et d'autres part le ZAIRE n'est pas un grand pays d'élevage et les aires d'abattage y sont très dispersées. L'abattoir de Kinshasa ne traite en saison des pluies que 50 bovins par jour (30 en saison sèche).

Les bouchers font abattre à façon de manière à ce qu'il y ait le moins de perte possible. Le sang est récupéré pour la charcuterie, les peaux sont consommées ou vendues pour la tannerie, les abats sont raclés et nettoyés, les têtes et les pieds sont vendues à la porte de l'abattoir. Le seul déchet de l'abattoir est le contenu des panses qui est enlevé comme engrais pour les cultures maraichères.

### 1.3.1.2. - L'importation

Pour des raisons sociales (assurer l'alimentation de la population à un prix réduit), le ZAIRE ne prélève que des droits modestes de 23% sur la plupart des importations de viande et poisson. Il n'existe pas de droits anti-dumping.

Or ces produits importés proviennent dans la majorité des cas d'excédents provoqués par la politique agricole de la CEE et des ETATS-UNIS, généralement écoulés à des prix inférieurs au coût de production (lait en poudre, boeuf en carcasse, qui part à 10 FB/kg d'Europe alors que le prix ex abattoir Europe est de 180 à 200 FB/kg).

En outre l'importation au taux de change officiel constitue un avantage supplémentaire.

Enfin, les circuits de commercialisation sont mieux organisés du côté importation (route, chemin de fer, chambres froides, camions frigorifiques etc.) que du côté de la production venant de l'intérieur du pays. Ceci est malheureusement justifié parce que la production locale est très dispersée, souvent loin de la capitale, alors que les importations sont concentrées sur un seul point, proche de la capitale.

Les éleveurs ne se plaignent pas des importations capra, du fait que la production nationale est loin de satisfaire à toute la demande. Mais ces dernières années, l'importation de carcasses a pris de plus en plus d'envergure, venant par la même concurrencer les viandes nobles produites localement, bien que vendues à un prix nettement supérieur : par exemple à Kinshasa le filet d'Argentine est à 27,50 US \$, et le filet du BAS ZAIRE à 16 US \$. Actuellement le ZAIRE importe 53.000 Tonnes de viande soit plus du tiers de ces besoins.

Il apparaît que on devrait favoriser la production d'aliment de bétail, parce que l'importation de viande, même de qualité inférieure (Capra) coûte sensiblement plus cher que l'importation du maïs.

### 1.3.2. - L'Offre Programmée - Politique d'Investissement

#### 1.3.2.1. - Les élevages

##### a) les objectifs de l'Etat

Dans le domaine de l'élevage intensif notamment porcins et des volailles, les élevages Zaïrois ont connu beaucoup d'aléas (Zaïrianisation, pertes, concurrence des importations...). C'est pourquoi l'ONDE veut mettre en place une politique de relance. Dans les 10 ans à venir, le plan viande de l'ONDE prévoit de doubler la consommation de viande par tête de 4,2

kg à 8,4 kg, ce qui augmentera les besoins globaux à 386.000 Tonnes. Dans la mesure où la crise économique générale est encore loin d'être résolue, on voit cependant mal comment la consommation de viande par tête pourrait doubler, même si l'on doit constater que la consommation actuelle est extrêmement faible. L'objectif de l'ONDE est néanmoins modeste, si l'on considère que les normes alimentaires de la FAO préconisent même une consommation moyenne de 25 Kg (viandes et poissons).

Dans l'hypothèse de l'ONDE, le déficit en viande augmenterait à 230.000 Tonnes si l'élevage évolue comme par le passé. Par son "plan viande" l'ONDE compte accélérer la croissance de l'élevage pour éliminer ce déficit d'ici l'an 2000.

Le programme est chiffré (création de 12 fermes bovines, 12 fermes porcines par an, 25 fermes de poulets, et 20 fermes de poules pondeuses) mais la seule mesure opérationnelle prévue est l'octroi de crédits bonifiés pour l'achat des géniteurs, équipements, intrants vétérinaires et la construction des infrastructures.

#### b) les objectifs des sociétés privées

Dans l'élevage bovin, les sociétés ne prévoient pas d'investissements ou d'extensions réelles parce qu'elles considèrent que l'élevage n'a pas une rentabilité assurée. A l'heure actuelle, une partie des ranches ont encore des effectifs en dessous de ceux d'avant la zaïrianisation (1973) et leur objectif est simplement de laisser les troupeaux s'accroître afin d'utiliser à plein toutes les infrastructures existantes, ce qui diminuera un peu le prix de revient.

Pour l'élevage bovin la seule innovation est un projet de pâturage amélioré pour l'embouche à KOLO (APEK/FED).

#### c) l'élevage traditionnel

L'élevage traditionnel de l'Ituri et du Kivu se trouve sur une bonne voie d'extension, grâce notamment à l'action de la coopération canadienne et de quelques autres bailleurs de fonds.

L'ACDI a réussi à structurer les 16.000 et 26.000 éleveurs de l'Ituri et du Kivu (création de Prodels, puis de groupes, puis de coopération). Dans ces régions on craint toutefois des problèmes de saturation des pâturages et la situation géographique de l'Est, notamment dans l'ITURI, gêne considérablement l'élevage : pistes impraticables, aéroport inaccessible aux avions cargo,...

Les autres élevages par contre, ont connu une faible croissance à cause du cadre macro-économique défavorable.



#### 1.3.2.2. - Aliments du bétail

Les deux provenderies industrielles prévoient d'agrandir leur capacité. Le CDI le fera sur financement FED dans le cadre APEK pour la relance du poulet de chair (la capacité actuelle est de 400 T).

Midema a également commencé la production d'aliments du bétail en Avril 1988, qui actuellement marche à plein. Mais la conjoncture reste imprévisible.

#### 1.3.2.3. - Abattoirs

La société JVL prévoit la construction d'un abattoir à Kinshasa, à 15 km en amont de Kinkole, pour abattre le bétail venant de son élevage bovin de Mushie au Bandundu (23.000 têtes) car ils ne sont plus satisfaits des services de l'abattoir public et souhaitent mieux utiliser le cinquième quartier et les déchets, notamment dans le cadre de la production d'aliments de bétail par BIOFEED à Kinkole. Les données de ce projet n'ont pas encore été élaborées.

Le CDI prévoit la construction d'un abattoir pour 500 poulets par heure dans le cadre du programme APEK sur financement FED.

#### 1.3.2.4. - Cuir et chaussures

En ce qui concerne le tannage, BATA veut moderniser sa tannerie à Kinshasa pour exporter des peaux semi-finies (wet-blue) à plus grande échelle. Pour l'avenir BATA envisage de construire une autre tannerie à Goma, où se trouve l'abattoir pour cette importante zone d'élevage du Kivu.

L'avenir de l'usine de chaussures est incertaine. A l'heure actuelle BATA renouvelle/modernise ses équipements, mais l'environnement institutionnel et économique est plutôt décourageant et les actionnaires n'ont pas bénéficié de dividendes depuis plusieurs années.

Un simple assemblage/collage de dessus de chaussures avec les semelles serait assez profitable, car les pièces semi-finies sont frappées d'un droit de 13% seulement, alors que les matières premières sont taxées à 2% en moyenne. En plus, BATA pourrait produire 1.000 pièces de cette façon avec un personnel de 10 à 15 personnes, au lieu d'en occuper 60 avec la fabrication actuelle.

Le programme de réhabilitation et extension de la tannerie pourrait être maintenu dans cette perspective, car elle travaillerait pour l'exportation.

### 1.3.3. - Outil de production et main d'oeuvre

#### . L'élevage traditionnel

L'élevage au ZAIRE suit encore largement ce modèle, soit pour les bovins, caprins et ovins, soit pour la volaille et les porcs. Et l'alimentation n'est même pas certaine, si ce n'est des déchets de la nourriture humaine.

Dans le cas des bovins, un certain gardiennage et un minimum de soins médicaux sont presque généralisés, quoique dans beaucoup de régions les services vétérinaires ne sont plus aussi bien assurés que par le passé. Heureusement les races locales sont rustiques, assez résistantes notamment les races Dahomey et Ndama à la tripanose, peu exigeantes, mais aussi d'une productivité modeste. L'élevage traditionnel comme l'élevage moderne subit de nombreux vols de bétail, tout les auteurs restant souvent impunis.

#### . L'élevage moderne

A côté de l'élevage traditionnel existe un élevage industriel moderne. Pour les porcs et volailles il existe des élevages hors sol, près ou dans les grands centres urbains. Ils utilisent en général des races améliorées, un équipement, une organisation et des méthodes modernes et adéquates et les meilleurs de ces élevages ont des performances (prolifération, croissance, taux d'exploitation) très satisfaisantes.

L'élevage bovin moderne est généralement juxtaposé à l'élevage traditionnel qui bénéficie alors d'un service vétérinaire amélioré, le ranch ayant intérêt à ce qu'il n'y ait pas de maladies qui sévisse aux alentours.

Les méthodes d'élevage dans les ranches ne se distinguent pas fondamentalement de l'élevage traditionnel. C'est toujours un élevage extensif, mais il y a une meilleure organisation et gestion (rotation des pâturages, stocks de médicaments, suivi des troupeaux), et un suivi vétérinaire.

L'élevage intensif n'existe pratiquement pas et cela se justifie entièrement vu les étendues de pâturages dont disposent les grands élevages. Même les pâturages améliorés sont rares. Toutefois, on signale 200.000 ha de pennisetum plantés au Kivu ces dernières années. L'embouche se pratique très peu, généralement juste quelques temps avant l'abattage. Dans la perspective d'un développement plus dynamique de l'élevage bovin et d'une meilleure valorisation des produits, diverses formes d'intensification devraient être envisagées.

### Les géniteurs

Du côté des géniteurs, la production de poussins d'un jour est insuffisante et beaucoup d'éleveurs en importent régulièrement. Le problème est surtout l'irrégularité de la demande de lots relativement grands. Il y a aussi une assez forte fluctuations de nouvelles fermes qui débutent et d'autres qui cessent leur activité.

Les porcheries possèdent en général leurs propres verrats de race et le plus souvent aussi des truies de bonne race.

Dans l'élevage de caprins/ovins il n'y a pas eu d'efforts d'amélioration jusqu'ici, quoique quelques projets soient en discussion.

Les grands élevages bovins possèdent tous leurs taureaux sélectionnés. Parfois ils importent des taureaux de race, souvent ils les échangent. Côté génisses, ils distinguent souvent leurs troupeaux d'élite (reproduction) des troupeaux "industriels" (production de viande). Quelquefois des génisses ont été importées. Plusieurs élevages (dont l'ONDE) ont introduit l'insémination artificielle. Ces activités diminuent cependant du côté ONDE par manque de financements réguliers et car le taux de succès (40%) n'était pas tout à fait satisfaisant.

Une nouvelle société tente actuellement l'implantation/transfert d'embryons au Kivu. L'expérience semble plutôt être une complication coûteuse et difficile, car mal adaptée au milieu.

### Les abattoirs

Les abattoirs sont souvent critiqués pour leur primitivité. En brousse existent de simples aires d'abattage. Cependant, vu le volume d'affaires (parfois un boeuf par mois ou tous les trois mois, une chèvre chaque semaine) c'est la seule solution économique. Une inspection vétérinaire de la viande est prévue mais pas toujours assurée. Remarquons que les frais pour faire venir l'inspecteur peuvent dépasser la valeur de la chèvre abattue (3 à 5 \$).

Dans les grandes villes existent des abattoirs "modernes" : pistolets pour assommer (s'ils fonctionnent), gouttière pour collecter le sang, couteaux et scies électriques, bacs pour recueillir les organes intérieurs et intestins, chambres froides reliées par un rail suspendu dans le cas des abattoirs les mieux équipés. La plupart des abattoirs n'arrivent pas à financer leur entretien correctement ; s'ils relèvent les tarifs d'abattage, les clients préféreront se débrouiller autrement.

### La provenderie et les autres intrants

Dans le domaine des aliments de bétail, il existe plusieurs usines avec un équipement moderne et adéquat, qui produisent différentes formules d'aliments d'une composition correcte et contrôlée. Plusieurs élevages "bricolent" leurs aliments eux-mêmes, avec seulement un broyeur et en faisant le mélange à la main, notamment lorsqu'ils ont une source de matières premières de base (sons, farine) à proximité mais se trouvant loin des usines spécialisées. Une société a récemment expérimenté avec succès la fermentation des fientes de volailles comme élément d'aliment (BIOFEED).

Les laboratoires vétérinaires possèdent tous les équipements pour les analyses, quoique souvent vétustes et en partie défectueux. Ils produisent aussi les vaccins les plus courants.

### Les industries du cuir

Quelques tanneries artisanales avec un équipement rudimentaire mais suffisant, utilisant souvent des produits locaux, (plantes) produisent surtout des peaux et articles de souvenirs pour touristes ou pour usage dans les villages.

Une seule tannerie industrielle (BATA) existe à Kinshasa et produit le cuir pour l'usine de chaussures de la même société et des produits semi-finis (wet-blue) de qualité exportable. Le cuir semi-tanné est de qualité exportable après sélection mais ce cuir manque d'élasticité et de souplesse. En effet la matière première est rarement de qualité impeccable et nécessite un triage sévère. Le projet d'une tannerie au Kivu est en discussion.

La production de chaussures dispose de toutes les machines modernes nécessaires, mais le finissage des chaussures manque de perfection, dûe largement à la qualité (rigidité) du cuir.

#### 1.3.4. - Position concurrentielle de la filière

Compte tenu de la situation actuelle du marché, c'est à dire une demande non satisfaite pour le marché intérieur et une viande noble difficile à écouler par manque de débouchés, les prix relevés sur le marché zaïrois ne sont pas représentatifs. Il est difficile de comparer le marché zaïrois c'est à dire presque sans différenciation de qualité avec un marché international hautement différencié. A titre indicatif nous rappellerons toutefois les résultats d'une étude faite par l'association ZTE/COGEPAR sur le prix de la viande carcasse. Le prix mondial était de 1,10 \$/kg en 1985 (ARGENTINE par exemple). Pour obtenir le prix CIF Matadi, il faut ajouter

0,30 \$/kg au prix FOB. D'autres sources indiquent 200 FB/kg ex-abattoir Anvers pour le prix à l'intérieur du Marché Commun. Mais actuellement les subventions européennes ont atteint un niveau tellement élevé, qu'on trouve des viandes Capa à 10 FB/kg et des quartiers à 12 FB/kg au départ d'Europe (0,30 S/kg).

Du côté des producteurs Zaïrois on doit tenir compte de la non valorisation de la viande noble, ce qui implique un prix relativement plus élevé pour la viande de basse qualité.

Il y aurait des avantages substantiels à tirer d'une exportation des viandes nobles Zaïroises (qui ne sont pas valorisées sur le marché local) vers le marché différencié et d'importer en compensation des viandes courantes, subventionnées de surcroît.

La production d'aliments de bétail est compétitive, grâce à une forte intégration de produits à faible valeur par kg (mais notamment qui peut constituer jusqu'à 80% du poids du produit). Par contre, les constituants à haute valeur nutritive, les oligo-éléments, les vitamines, etc, sont en général importés, d'où l'ensemble coûte plus cher que son équivalent en Europe ou aux USA. Cela se répercute naturellement sur la production intensive de la volaille et des porcs.

Pour les géniteurs aussi la production locale est plus coûteuse. Le problème est qu'il faut produire en plusieurs races en petit nombre d'animaux hautement sélectionnés.

Le ZAIRE a cependant exporté du bétail d'élevage Ndama, race très performante et hautement résistante aux maladies, pour la simple raison qu'il n'existe pas d'équivalent ailleurs (la compétitivité est ici basée sur la qualité, qui compte plus pour les géniteurs que le facteur prix).

Pour les poussins d'un jour, le problème est que la demande est trop irrégulière, alors les producteurs ne peuvent amortir leur équipements qu'avec une production régulière. On pourrait diminuer les coûts, les délais de programmation et l'actuelle inflexibilité des programmes de production en important des oeufs fécondés, si la douane voulait reconnaître ceux-ci comme intrants et non comme produits de consommation.

Les oeufs zaïrois sont protégés par un droit de douane de 80%, car la production locale ne serait pas compétitive (elle supporte notamment des prix plus élevés pour les aliments, les médicaments et les géniteurs). Cependant, on peut estimer que les droits d'entrée ne font que compenser les subventions dont bénéficie la production en Europe.

Le lait est parmi les produits les plus fortement subventionnés en Europe. D'autre part, la production locale est absolument dérisoire et il n'y a pas de raisons de la protéger en rétablissant des conditions normales de compétitivité. Le lait longue conservation importé se vend à Kinshasa à un prix de 2 \$/litre, c'est-à-dire le double du prix en Europe. Le lait en poudre coûte 6 à 8 S/kg, (le kg correspond de 8 à 10 litres). Le ZAIRE en importait 7.500 tonnes en 1988 (9.000 tonnes en 1987). Le prix du lait en poudre correspond à la moitié du prix de lait frais en Europe et ne peut donc pas être concurrencé par le lait local. La fabrication de fromage (kivu et Ituri) se limite à trois variétés, qui sont vendues à KINSHASA à des prix correspondant à un peu plus de la moitié du prix des produits importés. Le beurre importé se vend à environ 1 \$ (250 Gr) alors qu'il se vend à 1,6 à 2,0 \$ en Europe. A Kinshasa, le yaourt est fabriqué sur base de lait en poudre importé et se vend à 0,3 - 0,4 \$ le pot de 100 Gr (150 z). Il coûte donc la moitié du yaourt importé, qui est cependant le plus souvent aromatisé.

Grâce au prix d'achat très bas pour les peaux, le cuir Zaïrois est compétitif. La preuve en sont quelques contrats d'exportation que BATA, la seule tannerie, a obtenu. BATA et DERMA achètent les peaux de 2 à 3 \$, alors que dans les pays voisins on les paye 7 \$. Avec les équipements actuels il y a cependant un problème de qualité pour le produit fini et les remarques ci-dessus concernent seulement le cuir semi-tanné (wet-blue).

Les prix des chaussures varient très fort en termes de devises. Fin 1990, grâce à une très forte dévaluation de la monnaie locale, on trouvait des chaussures pour homme, avec une épaisse semelle en cuir (collée) à 20 \$, alors qu'en Europe il est difficile d'en trouver à moins de 40 ou 50 \$. Il y a cependant des moments où les chaussures locales coûtaient plus chères qu'en Europe. Mais ceci s'explique moins par la compétitivité que par la faible signification des prix dans un environnement monétaire hautement instable.

#### 1.4 - L'ENVIRONNEMENT

##### 1.4.1. - Environnement technique

Le faible degré d'intégration et de relations inter-industries et inter-entreprises est une caractéristique général de l'économie Zaïroise (voir séminaire sur l'intégration en 1985). Cela est dû à la situation précaire de toutes les activités (fréquentes rupture de stocks, de liaisons de transport, de trésorerie).

La filière "Produits de l'Elevage" a particulièrement peu de liens intrants/extrants avec d'autres filières industrielles. Mais à l'amont, les usines d'aliments de bétail ont des liens intenses avec le secteur primaire, la production de produits vivriers (farine de maïs) et avec les usines de traitements de produits agricoles (sons de blé et de riz, drêches, mélasses, tourteaux).

Au centre de la filière, la couronne de l'élevage, celui des bovins est presque autarcique. Déjà, il a peu besoin d'apports extérieurs : quelques médicaments, quelques outils, des pièces de rechange et du matériel de conditionnement.

La filière est fortement handicapée par les insuffisances habituelles du pays :

#### - Transports et Communications

L'état des routes et pistes rurales est un handicap majeur tant pour les approvisionnements des élevages en intrants (coûts, délais, ruptures d'approvisionnement) que pour l'établissement de réseaux de commercialisation fiable permettant d'amener des débouchés permanents pour les produits de l'élevage.

Les zones les plus éloignées (Ituri, Kivu) sont également handicapées par le manque de transports aériens : aéroports ne pouvant recevoir des avions cargos...

La quasi inexistence d'équipements frigorifiques limite également la valorisation des produits de l'élevage, ceux-ci ne pouvant être distribués que sur des zones géographiques très réduites.

#### 1.4.2. - Environnement financier fiscal et administratif

En ce qui concerne l'environnement monétaire et financier, les difficultés habituellement rencontrées au ZAIRE se retrouvent dans ce secteur. Le manque de devises et la difficulté d'accès au crédit (notamment pour les PME) sont une gêne importante, de même que l'imposition de l'augmentation du montant des amortissements induite par la réévaluation des actifs immobilisés

La législation fiscale ne permet pas non plus d'amortir correctement le capital investi. Aujourd'hui, la réévaluation est obligatoire, mais l'augmentation du montant des amortissements qui en résulte est frappé d'impôts, comme s'il s'agissait d'un bénéfice.

En outre, la législation sur le contrôle des prix interdisait de tenir compte de l'amortissement économique nécessaire dans le calcul du prix de vente. Elle reconnaît par contre les

pourcentages élevés de pertes et déchets dus aux équipements vétustes et en mauvais état, ce qui conduit les sociétés à peu investir et à ce que les équipements soient devenus vétustes.

La législation sur le contrôle des prix interdisait également de tenir compte de l'inflation dans les prix de vente. La marge "bénéficiaire" (brute) était fixée par l'Etat et le calcul du prix de revient devait être basé sur le prix des anciennes fournitures et équipements (ceux réellement utilisés) et non sur les prix probables (voir certains) des réapprovisionnements. L'application fidèle d'une telle législation dans une période de forte inflation risque de mener forcément à la faillite.

La loi sur les prix menace entre autres de fortes amendes, toute tenue de "stock anormaux", sans autre précision (qui n'est d'ailleurs pas possible) et en laissant l'appréciation à des fonctionnaires qui manquent souvent d'une formation comptable. Ceci conduit à décourager les opérateurs à garder un niveau de stocks suffisants tenant compte de tous les aléas d'un pays en voie de développement.

La législation sur le secteur financier et l'encadrement du crédit élimine presque entièrement la concurrence entre les institutions financières. Les opérations bancaires constituent des charges pour l'entreprise (frais bancaires pour crédit documentaire de 10 % à 15 % au lieu de 1 %, lenteur des transferts, des versements et des retraits) plutôt qu'un service. Par le truchement de l'approvisionnement en Zaïres des crédits documentaires, les banques s'accaparent des bénéfices du crédit fournisseur.

Les faibles taux d'intérêts débiteurs découragent l'épargne et donc la formation du capital. En même temps, les possibilités de refinancement auprès de la Banque Centrale ôtent aux banques commerciales presque tout souci de chercher un refinancement auprès du public. De surcroît leurs dépôts sont frappés par des réserves obligatoires exorbitantes qui pèsent de nouveaux sur les taux d'intérêt débiteurs. Dans la mesure où les taux d'intérêt créditeurs restent assez largement en dessous du taux d'inflation (à l'exception de courtes périodes, notamment après avril 1989), ils provoquent un gaspillage de capitaux, découragent l'emploi de capitaux propres et gonflent la demande de crédits. Le système fiscal est très complexe, peu efficient et onéreux à mettre en oeuvre ; il gêne le développement de la filière par sa complexité et son application qui manque d'équité, de rigueur et de stabilité.

En ce qui concerne l'environnement administratif et juridique ses principaux défauts sont sa lourdeur et son inadaptation, on citera ainsi :



- . la taxation élevée sur des intrants spécifiques (équipements, emballages fresh pack ...) qui ne sont ou ne peuvent être produits au ZAIRE ;
- . l'absence de politique anti-dumping pour les viandes de boeuf ;
- . des mesures ne protégeant pas suffisamment les productions locales : notamment les volailles. En effet si l'importation de volailles est substantiellement taxée, l'importation de poules à bouillir est protégée en tant que viande sociale ;
- . le niveau relativement élevé du taux d'imposition minimum ;
- . la limitation des exportations ;
- . l'insécurité juridique découlant d'un cadre juridique défectueux et flou. Ainsi par exemple l'élevage traditionnel se heurte au manque de réglementation de l'accès aux points d'eau et aux pâturages, ainsi que la détermination des lieux de passage des troupeaux.

#### 1.5. - SYNTHESE : FORCES ET FAIBLESSES DE LA FILIERE

Le diagnostic du secteur permet de mettre en évidence ses forces et faiblesses de façon hiérarchisée.

##### 1.5.1. - Les points forts

On peut ainsi classer comme suit les points forts du secteur (par ordre décroissant) :

- a) un grand potentiel de production, avec de grandes surfaces convenant particulièrement bien aux pâturages bovins, et l'existence de races bovines particulièrement bien adaptées (résistance à la tripanose...)
- b) l'existence d'un marché national potentiel important qui en outre peut se développer très rapidement en fonction de l'évolution du pouvoir d'achat ;
- c) l'existence d'une tradition d'élevage au ZAIRE ;
- d) l'existence de matières premières pour la production d'aliments du bétail.

### 1.5.2. - Les points faibles

On peut classer comme suit les points faibles de la filière (par ordre décroissant) :

- a) la faiblesse actuelle du pouvoir d'achat ;
- b) les graves déficiences du réseau de transport zairois, qui induisent un véritable éclatement des marchés et une commercialisation difficile pour les productions éloignées des grands centres urbains ;
- c) une concurrence émanant de l'importation à des prix particulièrement bas et donc un système de protection inadapté ;
- d) des taxations importantes sur les intrants d'une filière destinée avant tout à la satisfaction des besoins nationaux ;
- e) les difficultés d'accès aux devises qui handicapent la fourniture en intrants (matériels, produits vétérinaires, emballages hygiéniques)
- f) la faiblesse des équipements d'abattage ;
- g) la lourdeur et la complexité des procédures administratives et juridiques ;
- h) la complexité et le caractère incertain du système fiscal.

### 1.6. - LES OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE

Les opportunités de développement se déduisent des points forts et des points faibles de la filière et de son environnement dans le cadre zairois actuel.

Les opportunités de développement résident dans le fait que la consommation actuelle de protéines animales est très faible et qu'elle doit augmenter, cette évolution se faisant plus ou moins vite en fonction de la situation économique. Les opportunités peuvent être spécifiées comme suit :

- 1) - aménagement des taxations sur les intrants ;
- 2) - mise en place d'une politique facilitant la substitution aux importations des produits locaux ;
- 3) - amélioration de la qualité des intrants locaux ;

- 4) - développement de la production d'oeufs fécondés afin de faciliter l'essor de la production de volailles ;
- 5) - développement de la production d'aliments du bétail ;
- 6) - valorisation des sous-produits de l'élevage.

Il faut souligner que l'augmentation de la productivité de l'élevage zairois permettra également de baisser les coûts de production.

## 2 - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

## 2.1. - LE CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ZAIROIS

Le développement de la filière "Produits de l'élevage" se fera dans le cadre de l'évolution socio-économique du pays, évolution que les acteurs de la filière ne maîtrisent que de façon très limitée.

Il convient cependant de se fixer un cadre d'évolution socio-économique au cours des prochaines années, pour apprécier l'évolution du marché des produits de transformation, orienté pour l'essentiel vers le marché zairois. Le marché d'exportation restera sans doute marginal à court et moyen terme.

On mettra en évidence une stratégie de développement en retenant les hypothèses exogènes suivantes :

- la situation très troublée actuelle de l'économie zairoise se stabilisera à relativement court terme (réduction de l'inflation galopante notamment) ;
- le pouvoir d'achat des zairois cessera de se dégrader et se stabilisera pour un temps ;
- la subvention excessive de la viande du Marché Commun va diminuer à terme.

En fait ces hypothèses simples correspondent à un minimum de stabilité qu'il faut bien supposer pour mettre en place une stratégie de développement. Pour l'activité liée au marché intérieur, les hypothèses retenues correspondent à des minima ; si une croissance de l'activité se manifestait, des investissements supplémentaires pourraient facilement être mis en place.

On notera que la stratégie élaborée devra tout naturellement s'inscrire dans le cadre du "Plan de développement agricole et Rural" actuellement en cours d'élaboration. Le plan ne préconise plus l'autosuffisance élémentaire à n'importe quel prix mais veut exploiter les avantages comparatifs du ZAIRE dans la production agricole pour créer les conditions d'une alimentation suffisante, équilibrée et régulière pour toutes les couches de la population.

## 2.2. - LES AXES STRATEGIQUES ENVISAGEABLES

Par axe stratégique, on entendra une ligne directrice pour la structuration et l'activité future de la filière. La mise en évidence d'axes stratégiques s'appuie sur les caractéristiques essentielles de la filière et sur les contraintes majeures au sein desquelles elle évolue.

Dans le cas de la filière "Produits de l'élevage", les orientations majeures suivantes peuvent être envisagées.

1. L'accent est mis sur le développement systématique de l'élevage traditionnel ;
2. L'accent est mis sur le développement systématique de l'élevage intensif et commercial ;
3. L'accent est mis sur la satisfaction des besoins nationaux
4. L'accent est mis sur l'exportation ;
5. Le développement d'activités de transformation des produits de l'élevage apparaît secondaire ;
6. Le développement des activités de transformation des produits de l'élevage est considéré comme important dans le processus d'industrialisation.

En fait tous ces axes de développement ne sont pas forcément exclusifs les uns des autres et la stratégie retenue pourra s'appuyer sur plusieurs axes complémentaires.

L'option stratégique retenue doit s'appuyer sur les objectifs de l'Etat et les objectifs des opérateurs économiques qui se seraient manifestés au cours des réunions du Groupe Stratégique.

On retiendra, sur la base des enquêtes réalisées et du diagnostic effectué les orientations suivantes qui sont par ailleurs conformes aux objectifs généraux assignés à l'industrie zairoise :

- Développement parallèle de l'élevage traditionnel et de l'élevage intensif et commercial, qui obéissent à des logiques différentes,
- Développement des exportations à terme, après avoir satisfait la demande intérieure ;
- Développement des activités de transformation.

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de développement d'une filière industrielle puisant sa matière première dans le secteur agricole, il importe que soit considérés en parallèle, la fourniture en intrants, c'est à dire l'élevage, la satisfaction des marchés, et principalement le marché national, et les activités de transformation proprement dites.

Compte tenu de son rôle nettement dominant, l'élevage traditionnel doit nécessairement être intégré à la stratégie. Son développement doit en outre être associé à celui de l'élevage intensif et commercial car ce dernier type présente des performances économiques intéressantes et apparaît en général dans la pratique inducteur des activités modernes de

transformation. Les 2 premières orientations devront donc être associées.

La satisfaction des besoins nationaux en produits de l'élevage est une orientation de stratégie économique importante. Elle implique en effet la mise sur le marché de produits satisfaisant à la demande, non seulement en terme de quantité, mais également de rapport qualité/prix. Cette orientation n'entre ainsi pas nécessairement en contradiction avec celle du développement des exportations dans la mesure où les produits visés par ces deux types de demande, intérieure et internationale, sont d'une nature et qualité différentes. La filière "élevage" travaille essentiellement pour le marché intérieur et subit de ce fait les aléas qui lui sont liés ; par contre le marché est ouvert "quantitativement" (à condition d'être solvable). Par ailleurs des possibilités existent à l'exportation ce qui introduit un phénomène de régulation intéressant.

Enfin on observe que la filière en fait est actuellement très peu engagée dans le processus de transformation industrielle. L'activité industrielle, dans la mesure où elle permettra de mettre sur le marché des produits satisfaisant à la demande réel, pourra occuper un rôle économique important compte tenu de la valeur ajoutée qu'elle permet de générer à l'occasion de la transformation des produits.

### 2.3. - DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES MOYENS INDUITS

#### 2.3.1. - Introduction

Il s'agit ici de spécifier les objectifs de développement de la filière qui seraient de nature à concrétiser l'axe stratégique retenu.

Ces objectifs peuvent être des objectifs finaux ou des objectifs intermédiaires. De ce fait, certains éléments pourraient être considérés soit comme objectifs, soit comme moyens pour atteindre des objectifs plus lointains, s'il s'agit d'objectifs intermédiaires. Il convient cependant pour clarifier la démarche de se fixer une ligne de partage relativement claire entre objectifs et moyens ; on retiendra pour cela comme objectifs un élément qui requiert des actions multiples dont les résultats ne sont pas en général immédiats et faciles à obtenir.

Les objectifs suivants dont il conviendra de vérifier l'aspect opérationnel sont de nature à palier les insuffisances mises en évidence dans le diagnostic et à concrétiser l'axe stratégique retenu :

- Objectifs liés à la satisfaction du marché intérieur
  - . Développement de l'élevage traditionnel
  - . Développement de l'élevage intensif et commercial
- Objectifs liés à l'augmentation de la valeur ajoutée
  - . Développement des activités de transformation
- Objectifs liés au développement des exportations
  - . Développement des exportations de viande
  - . Développement des exportations de sous-produits transformés
- Amélioration de la productivité des entreprises.

Ces objectifs constituent le dénominateur commun des actions des opérateurs et des mesures d'accompagnement.

### 2.3.2. - Analyse rapide de l'efficience et de la faisabilité des objectifs visés

#### 2.3.2.1. Développement de l'élevage traditionnel

En appliquant les mesures proposées par le "Plan Directeur Elevage" de l'ONDE, et notamment l'amélioration substantielle des services vétérinaires et de vulgarisation, les effectifs du cheptel zairois pourraient augmenter de la façon suivante :

Evolution du Cheptel d'ici l'an 2000.

	1988	2000		2000	
		sans plan viande	crois. /1988	avec plan viande	crois. /1988
Bovins	1.400.000	1.600.000	1%	2.085.000	4,0%
Ovins	800.000	900.000	1%	1.400.000	5%
Caprins	3.200.000	3.560.000	1%	7.000.000	10%
Porcins	840.000	1.200.000	3,5%	1.700.000	1%
Volailles	22.000.000	62.700.000	15%	n.d.	n.d.
Equivalent viande carcasse	82.000 T	115.000 T	3%	38.000 T*	16%

\* hors volailles



### 2.3.2.2. - Développement de l'élevage intensif et commercial

Le "Plan Directeur Elevage" de l'ONDE prévoit annuellement la création d'un certain nombre de nouvelles fermes d'élevage.

	Nbre de fermes	Effectifs (matrice) par ferme	Total par an
Bovins	12	200	2.400
Porcins	20	50	1.000
Volailles (de chair)	25	6.000 x 4	600.000
Volailles (pondeuses)	20	2.000	40.000

D'après le programme de l'ONDE, tout le bétail de démarrage, les équipements, infrastructures et intrants seraient achetés avec des crédits bonifiés aux promoteurs.

### 2.3.2.3. - Développement des activités de transformation

La première transformation du bétail est techniquement simple. La capacité des abattoirs et de leurs chambres froides et à plus forte raison des tanneries en brousse est largement sous-utilisée (Exception : Goma).

Ensuite les carcasses bovines sont débitées dans les boucheries ou tout le travail est fait à la main avec des couteaux. Il n'y a donc pratiquement pas de limites dues à la capacité des installations.

La tannerie et l'usine de chaussures travaillent également en dessous de leur capacité.

Une nouvelle grande unité pour aliments de bétail travaille en pleine capacité, mais la plus grande unité, à N'Sele, est pratiquement à l'arrêt.

Les fromageries sont pour la plupart artisanales. Il suffirait d'engager quelques ouvriers, s'il y avait plus de lait à travailler.

C'est dire que la limitation de la transformation provient actuellement en premier lieu des limites du pouvoir d'achat, c'est-à-dire de la demande solvable. Dans tous les cas prévisibles (et même de relance économique), l'activité de transformation pourrait être augmentée sans investissements substantiels.

#### 2.3.2.4. - Développement des exportations de viande

Actuellement, l'exportation de viande est interdite et le premier obstacle est donc purement administratif.

Une fois cette barrière levée, l'exportation de viande se heurtera à plusieurs obstacles, en particulier :

- la situation excédentaire du marché mondial,
- les barrages sanitaires établis à l'entrée dans les pays européens,
- les niveaux de qualité exigés par les pays européens,
- la nature de la demande des pays de la sous-région, très voisine de celle du ZAIRE.

Toutefois, pourront être opérées, certaines substitutions : exporter de la viande zaïroise de l'Est (régions excédentaires) et importer de la viande européenne subventionnée pour Kinshasa (région déficitaire) au lieu de transporter la viande de Bunia à Kinshasa. Ensuite, il faudra améliorer le conditionnement de la viande, (notamment par une congélation par paliers, congélation choc, etc...).

Un marché potentiel existe toutefois sans aucun doute, puisque d'autres pays africains exportent déjà. Des études approfondies seront toutefois nécessaires afin de quantifier le volume du marché éventuel. L'exportation serait d'autant plus bénéfique si elle s'opérait directement à partir des zones d'élevages de l'Est où le prix de la viande courante est extrêmement bas.

#### 2.3.2.5. - Développement des exportations des sous-produits transformés

Actuellement, environ 10% des peaux produites au ZAIRE sont d'une qualité satisfaisant aux normes de l'exportation.

La tannerie exporte occasionnellement du cuir semi-fini (wet blue) par contrats sporadiques. Moyennant perfectionnement des équipements, elle pourrait aussi produire du cuir fini de qualité exportable. Cependant les quantités à envisager n'ont pas encore pu être estimées.

L'usine de chaussures exporte occasionnellement des chaussures dans quelques pays voisins, par contrats sporadiques. Bien que la chaussure en cuir soit au ZAIRE un produit de luxe, la qualité de la production locale ne répond pas aux critères européens, et il importera donc d'améliorer cette qualité en vue de l'exportation.

### 2.3.2.6. - Augmentation de la productivité des entreprises

Il s'agit là d'un objectif très général mais très efficace pour l'amélioration du fonctionnement de la filière (augmentation des marges, ouverture de nouveaux marchés).

Des réserves de productivité existent dans les entreprises zairoises tant du fait des améliorations internes toujours possibles que du fait de l'environnement dans lequel évoluent les entreprises.

On pourra à titre d'illustration se fixer l'objectif suivant pour la réduction moyenne des coûts dans la filière :

	1995	2000	2005
Réduction moyenne des coûts par rapport à la situation actuelle	- 10 %	- 15 %	- 20 %

Ces objectifs ne sont bien sûr qu'indicatifs et correspondent à des moyennes qu'il n'est pas possible d'espérer appliquer uniformément. Il n'est d'ailleurs pas possible de spécifier avec précision tous les moyens à mettre en oeuvre pour aboutir à la réduction des coûts proposés.

### 2.3.3. - Présentation des moyens

#### 2.3.3.1. - Introduction

Cette deuxième étape de la démarche consiste à identifier tous les moyens envisageables pour atteindre les objectifs mis en évidence dans le paragraphe précédent.

Dans un premier temps, les moyens d'actions envisageables sont notés suivant le processus de fabrication mais sans plus d'éléments structurants les moyens d'actions envisageables.

Une première sélection implicite a été cependant faite lors du repérage de ces moyens ; il convient en effet que ces moyens soient facilement identifiables et que leur mise en oeuvre n'apparaisse pas a priori comme trop problématique.

Il faut également qu'ils correspondent à un processus continu d'opérations dans le temps depuis le début de la mise en oeuvre du plan d'action jusqu'à l'obtention de l'objectif recherché ; cela signifie que l'on ne considèrera pas comme deux "moyens" différents, deux parties d'un processus. Cela apparaît nécessaire pour l'analyse de la structure objectifs/moyens comme on le verra dans le prochain paragraphe.

Il convient enfin que les moyens retenus, même lors de la première sélection, puissent être mis en oeuvre par des acteurs appartenant au Groupe Stratégique de la filière. La mise en oeuvre de certains moyens dépassant le cadre de la filière (politique monétaire par exemple) n'est pas du ressort du Groupe Stratégique et ne sera donc pas considéré.

Les moyens seront ici simplement définis. Ils devront ensuite être spécifiés plus précisément et notamment décomposés en tâches élémentaires réparties dans le temps.

Il va de soi que les moyens mis en évidence pourront agir sur plusieurs objectifs.

#### 2.3.3.2. - Moyens envisageables en vue d'atteindre les objectifs proposés

On trouvera ci-après une première liste des moyens envisageables pour atteindre les objectifs proposés. Ces moyens ont été repérés à partir du diagnostic et de l'analyse du fonctionnement de la filière ; ils ont été discutés avec le Groupe Stratégique :

- Mise en oeuvre d'une assistance technique
- Amélioration du régime foncier et du cadre juridique
- Développement des coopératives d'éleveurs
- Promotion de l'association agriculture-élevage
- Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation
- Amélioration de la formation
- Développement de l'épargne et du crédit en milieu rural
- Promotion des petites et moyennes entreprises
- Amélioration des paturages
- Développement de la production de soja, maïs et légumineuses
- Vulgarisation de l'ensilage
- Valorisation des sous-produits de l'industrie agro-alimentaire
- Valorisation des fientes de poules
- Exonérations de taxes sur les intrants importés
- Amélioration des services vétérinaires
- Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés

- Développement de l'embouche des bouvillons
- Développement de la production intensive de veaux
- Développement de la production et de l'industrie laitière
- Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur
- Amélioration des conditions d'abattage
- Amélioration de la qualité des emballages
- Organisation des exportations de viande
- Développement des capacités et équipements de tannage
- Rationalisation des protections douanières
- Mise en place d'une fiscalité et législation bancaire adaptées
- Simplification des procédures administratives
- Améliorations spécifiques des transports
- Améliorations particulières des télécommunications

## 2.4 - MISE EN CORRESPONDANCE DES OBJECTIFS ET DES MOYENS

### 2.4.1 - Cadre d'analyse

Les objectifs et les moyens ont été mis en correspondance dans la matrice figurant page suivante ou apparaissent les objectifs en colonne et les moyens en ligne.

A l'intersection ligne/colonne figure une notation qui indique une plus ou moins forte liaison entre objectif et moyen ; le système de notation suivant a été retenu :

- 3 : Indispensable
- 2 : Utile
- 1 : Secondaire
- 0 : Inutile
- 1 : Nuisible

En ligne figure la somme des notations d'un moyen donné : plus la somme est importante plus le moyen concerné apparaît nécessaire pour la réalisation des différents objectifs.

En colonne figure la somme des notations d'un objectif donné : plus la somme est importante plus il apparaît nécessaire de mettre en jeu de nombreux moyens pour atteindre l'objectif correspondant : ce fait peut souligner la difficulté de mettre en oeuvre cet objectif ou souligner que l'objectif est sensible et qu'il aura donc plus de chance d'être atteint si de nombreux moyens sont mis en oeuvre ; une note très faible en colonne voudrait dire que l'on a peu de chance d'atteindre l'objectif correspondant car il est sensible à peu de moyens.

Dans la mise en oeuvre d'un objectif, les moyens qui agissent sur des objectifs antérieurs mais nécessaires seront considérés comme actifs.

Il faut souligner toutefois, que l'analyse de la structure objectifs/moyens à partir du système de notation ne doit pas être conduite de façon trop "mathématique" car les différents objectifs et les différents moyens ne pèsent pas du même poids et le système de notation ne peut représenter de façon précise le poids relatif des différents liaisons objectifs/moyens. Mais, malgré ses nombreuses imperfections, ce système est, comme on le verra plus loin, d'une aide précieuse pour l'analyse, permettant de mettre en évidence de façon synthétique de nombreux facteurs intervenant dans le fonctionnement de la filière.

Ce cadre d'analyse a été discuté en Groupe Stratégique et les appréciations du Groupe intégrées à l'analyse.

# MATRICE STRATEGIQUE

# FILIERE "PRODUITS DE L'ELEVAGE"

MOYENS	OBJECTIFS	Développement de l'élevage traditionnel								Développement de l'élevage intensif et commercial	
						Développement des activités de transformation					
						Développement des exportations de viande				Développement des exportation de produits transformés	
										Amélioration de productivité des entreprises	
1	Mise en oeuvre d'une assistance technique	2	2	3	3	3	2	15	5		
2	Amélioration du régime foncier et du cadre juridique	3	3	1	0	0	0	7	4		
3	Développement des coopératives d'éleveurs	1	2	1	0	0	0	4	3		
4	Promotion de l'association agriculture-élevage	2	1	0	0	0	0	3	1		
5	Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation	3	3	1	1	1	0	9	4		
6	Amélioration de la formation	0	2	2	0	0	2	6	4		
7	Développement de l'épargne et du crédit en milieu rural	1	2	1	0	0	1	5	3		
8	Promotion des petites et moyennes entreprises	0	1	2	1	2	3	9	3		
9	Amélioration des pâturages	1	3	2	0	0	1	7	5		
10	Développement des productions de soja, maïs et légumineuses	1	2	0	0	0	0	3	2		
11	Vulgarisation de l'ensilage	1	2	1	0	0	0	4	3		
12	Valorisation des sous-produits de l'industrie agro-alimentaire	0	1	0	0	0	0	1	1		
13	Valorisation des fientes de poules	0	1	0	0	0	0	1	1		
14	Exonérations de taxes sur les intrants importés	1	2	1	1	1	1	7	3		
15	Amélioration des services vétérinaires	2	2	2	2	1	1	10	4		
16	Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés	2	2	1	2	2	1	10	3		
17	Développement de l'emboche des bouvillons	0	1	0	1	0	0	2	1		
18	Développement de la production intensive de veaux	0	2	1	1	0	0	4	3		
19	Développement de la production et de l'industrie laitière	1	2	1	0	0	0	4	3		
20	Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur	1	1	1	0	0	1	4	2		
21	Amélioration des conditions d'abattage	0	0	3	2	2	2	9	3		
22	Amélioration de la qualité des emballages	0	0	2	3	2	1	8	2		
23	Organisation des exportations de viande	0	1	2	3	0	1	7	3		
24	Développement des capacités et équipements de tannage	0	0	3	0	3	2	8	3		
25	Rationalisation des protections douanières	1	2	2	0	0	2	7	4		
26	Mise en place d'une fiscalité et législation bancaire adaptées	0	1	2	2	2	3	10	3		
27	Simplification des procédures administratives	0	0	1	2	2	1	6	1		
28	Améliorations spécifiques des transports	1	2	2	2	2	1	10	4		
29	Améliorations particulières des télécommunications	0	0	1	1	1	1	4	1		
notations :		24	43	39	27	24	27	somme	somme (*)		

(\*) somme sur les objectifs sensibles (en grise)

## 2.4.2 - L'analyse des relations objectifs/moyens

### 2.4.2.1 - Les Objectifs "sensibles"

Ce sont les objectifs les plus fortement liés à un nombre important de moyens ; ils sont donc notés fortement, on retiendra :

- Développement de l'élevage intensif et commercial
- Développement des activités de transformation

Ces deux objectifs se détachent très nettement des autres, car ils se situent à la base de développement de cette filière de nature agro-industrielle. Ils pourront être complétés par 3 objectifs secondaires, d'égale importance :

- Développement des exportations de viande
- Développement des exportations de produits transformés
- Amélioration de la productivité des entreprises

Le développement de l'élevage traditionnel n'a pas été retenu, compte tenu de sa faible note et, surtout, de sa faible capacité à générer des matières premières susceptibles d'alimenter, de façon adéquate le secteur industriel.

### 2.4.2.2 - Les moyens "moteurs"

Ce sont les moyens les plus fortement liés à un nombre important d'objectifs ; ils sont donc notés fortement. On retiendra pour les moyens liés aux objectifs sensibles :

- Mise en oeuvre d'une assistance technique
- Amélioration des pâturages
- Amélioration des services vétérinaires
- Améliorations spécifiques des transports
- Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation
- Rationalisation des protections douanières
- Amélioration du régime foncier et du cadre juridique
- Amélioration de la formation
- Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés
- Mise en place d'une fiscalité et législation bancaire adaptées
- Amélioration des conditions d'abattage
- Promotion des petites et moyennes entreprises
- Développement des capacités et équipements de tannage
- Organisation des exportations de viande
- Exonérations de taxes sur les intrants importés

Ces moyens prioritaires pourront être complétés au cas où des ressources plus importantes pourraient être mises à disposition du développement de la filière, par les moyens secondaires suivants :



- Développement de l'épargne et du crédit en milieu rural
- Développement de la production intensive de veaux
- Vulgarisation de l'ensilage
- Développement des coopératives d'éleveurs
- Développement de la production et de l'industrie laitière
- Amélioration de la qualité des emballages
- Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur
- Développement des productions de soja, maïs et légumineuses

#### 2.4.2.3 - La hiérarchisation des objectifs

Les différents objectifs retenus sont en général interdépendants ; dans la poursuite de l'objectif général qui est le développement de la filière, ils peuvent soit se conforter , soit, dans certains cas, s'opposer. La poursuite des différents objectifs devra donc être structurée : elle devra prendre en compte des données extérieures à la filière.

Enfin les différents objectifs devront être hiérarchisés en fonction du résultat qu'ils sous-entendent pour l'activité de la filière. Par ailleurs, un objectif apparaîtra d'autant plus important qu'il en conditionne d'autres et qu'il n'est pas affecté par la non-réalisation d'autres objectifs.

Ces remarques étant faites, le classement des objectifs "sensibles" pourra se faire comme suit :

- Développement de l'élevage intensif et commercial : cet objectif est indispensable à la fourniture en matières premières, en quantité et qualité adéquate, de la filière ; condition préalable et fondamentale, il sera classé en première position.
- Développement des activités de transformation : cet objectif se situe au coeur de la problématique industrielle ; mais dans la mesure où les activités de transformation jouent un rôle moindre que celles de l'élevage ; cet objectif sera classé en seconde position.
- Amélioration de la productivité des entreprises : cet objectif apparaît nécessaire à la poursuite des autres ; il devra donc être conduit parallèlement aux autres.
- Développement des exportations de viande et développement des exportations de produits transformés : ces deux objectifs complémentaires arrivent en dernière position.

En conclusion, les objectifs "sensibles" mis en évidence peuvent être hiérarchisés comme suit :

Objectifs moteurs de base :

- 1 - Développement de l'élevage intensif et commercial
- 2 - Développement des activités de transformation

Objectifs à conduire parallèlement :

- 3 - Amélioration de la productivité des entreprises

Objectifs complémentaires :

- 4 - Développement des exportations de viande
- 5 - Développement des exportations et produits transformés

2.4.2.4 - La hiérarchisation des moyens

La plupart des moyens mis en évidence interviennent positivement pour la poursuite des objectifs retenus. Ils devraient donc normalement tous être mis en oeuvre en respectant les contraintes d'une action cohérente (déploiement dans le temps notamment).

Néanmoins on proposera une présentation hiérarchisée des moyens en tenant compte de l'efficience et de l'urgence de chacun d'eux par rapport aux objectifs les plus importants.

Moyens prioritaires :

1. - Mise en oeuvre d'une assistance technique
2. - Amélioration des pâturages
3. - Amélioration des services vétérinaires
4. - Améliorations spécifiques des transports
5. - Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation
6. - Rationalisation des protections douanières
7. - Amélioration du régime foncier et du cadre juridique
8. - Amélioration de la formation
9. - Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés
- 10.- Mise en place d'une fiscalité et législation bancaire adaptées
- 11.- Amélioration des conditions d'abattage
- 12.- Promotion des petites et moyennes entreprises
- 13.- Développement des capacités et équipements de tannage
- 14.- Organisation des exportations de viande
- 15.- Exonérations de taxes sur les intrants importés

Moyens secondaires :

- 16.- Développement de l'épargne et du crédit en milieu rural
- 17.- Développement de la production intensive de veaux
- 18.- Développement de la production et de l'industrie laitière
- 19.- Développement des coopératives d'éleveurs
- 20.- Vulgarisation de l'ensilage

- 21.- Amélioration de la qualité des emballages
- 22.- Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur
- 23.- Développement des productions de soja, maïs et légumineuses

## 2.5 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE

### 2.5.1 - Introduction

La stratégie consiste, rappelons-le en un ensemble organisé d'objectifs quantifiés dans le temps associés aux moyens correspondants spécifiés en terme d'acteurs et si possible de coût.

On a mis en évidence dans le paragraphe précédent les objectifs et les moyens les plus importants à mettre en oeuvre ainsi que leurs interrelations.

Les objectifs ont également été hiérarchisés en fonction de l'objectif général de développement de la filière, d'accroissement de l'enrichissement des acteurs.

La stratégie la plus adaptée s'en déduit alors automatiquement. On notera que les actions les plus appropriées ayant été progressivement choisies après avoir éliminé les actions moins performantes, la stratégie proposée devra se trouver proche de la stratégie optimum par rapport à l'objectif général et à l'environnement dans lequel on pense qu'évoluera la filière au cours des prochaines années.

### 2.5.2 - La stratégie proposée

On trouvera représenté dans le schéma de la page suivante, la stratégie proposée en se limitant aux objectifs et moyens essentiels.

Certains moyens ont été regroupés par souci de clarté. On a insisté d'autre part, dans le choix des moyens présentés sur les moyens dont la mise en oeuvre est plus facile à identifier. De même on a insisté sur les moyens "déclenchant" les actions.

Le détail des moyens méritant d'être retenus est spécifié dans le Plan d'action.

## STRATEGIE DE LA FILIERE "PRODUITS DE L'ELEVAGE"

<b>Axe stratégique</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>
<b>Composante 1</b>	<b>Hiérarchisation</b>	
Développement parallèle de l'élevage traditionnel et de l'élevage intensif et commercial	1 - Développement de l'élevage intensif et commercial	. Mise en oeuvre d'une assistance technique . Amélioration des pâturages . Amélioration des services vétérinaires . Améliorations spécifiques des transports
	4 - Développement des exportations de viande	. Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation . Rationalisation des protections douanières
<b>Composante 2</b>	5 - Développement des exportations de produits transformés	. Amélioration du régime foncier et du cadre juridique . Amélioration de la formation . Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés
Développement des exportations à terme, après satisfaction de la demande intérieure	2 - Développement des activités de transformation	. Mise en place d'une fiscalité et législation bancaire adaptées . Amélioration des conditions d'abattage . Promotion des petites et moyennes entreprises . Développement des capacités et équipements de tannage
<b>Composante 3</b>	3 - Amélioration de la productivité des entreprises	. Organisation des exportations de viande . Exonérations de taxes sur les intrants importés
Développement des activités de transformation		

### 3 - LE PLAN D'ACTION

### 3.1. - INTRODUCTION

Le plan d'action consiste en une spécification plus détaillée des moyens à mettre en oeuvre dans le cadre de la stratégie retenue.

Ces moyens, comme on l'a vu, peuvent concerner aussi bien les acteurs industriels que les acteurs liés à l'environnement des entreprises.

Avant leur mise en oeuvre effective ces moyens d'action devront faire l'objet d'études plus approfondie au sein du Groupe Stratégique, éventuellement avec l'aide d'une assistance extérieure.

### 3.2. - COHERENCE GENERALE DES ACTIONS

Les moyens proposés ont été choisis et hiérarchisés en fonction de leur efficience dans la poursuite des objectifs retenus qui sont eux-mêmes la concrétisation de l'axe stratégique retenu. Ils présentent donc une cohérence et doivent être conduits selon un planning qui est esquissé dans les tableaux de la page suivante.

Parallèlement à ces actions, des programmes d'accompagnement communs à toutes les filières seront définis et mis en place.

### 3.3. - SYNTHESE DES ACTIONS

Les actions à conduire peuvent être classées comme suit en fonction des opérateurs qui ont plus particulièrement la responsabilité de leur mise en oeuvre :

#### 3.3.1. - Opérateurs industriels et ANEZA

- Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés
- Promotion des petites et moyennes entreprises
- Développement des capacités et équipements de tannage
- Organisation des exportations de viande
- Développement de la production intensive de veaux
- Vulgarisation de l'ensilage
- Développement des coopératives d'éleveurs
- Développement de la production et de l'industrie laitière
- Amélioration de la qualité des emballages
- Développement des productions de soja, maïs et légumineuses

**PLAN D' ACTIONS - FILIERE 'PRODUITS DE L'ELEVAGE' - MOYENS PRIORITAIRES**

N° Fiche moyens	Moyens	Resp.	Année 1 1991/92	Resp.	Année 2	Resp.	Année 3	Resp.	Année 4	Resp.	Année 5
1	Mise en oeuvre d'une assistance technique	C	Définition du programme début de mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre	AE	Poursuite de la mise en oeuvre
2	Amélioration des pâturages	MA IN	Définition du programme de promotion et début de vulgarisation	MA IN	Suite du programme de vulgarisation	MA IN	Suite du programme de vulgarisation	MA IN	Fin du programme de vulgarisation	IN	Développement autonome de la nouvelle technique
3	Amélioration des services vétérinaires	MA AE*	Définition du programme de développement des services vétérinaires	MA	Etudes de projets et mise en place des premières mesures	MA	Suite de la mise en oeuvre du programme	MA	Suite de la mises en oeuvre du programme	MA	Fin de la mise en oeuvre du programme
4	Améliorations spécifiques des transports	MT Onatra SNCZ	Etudes (analyses, proposition) et concertation	MT Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration	MT Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration	MT Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration	MT Onatra SNCZ	Mise en application des mesures d'amélioration
5	Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation	MA AE*	Définition du programme de réaménagement des services de vulgarisation	MA	Mise en place des premières mesures	MA	Suite de la mises en oeuvre du programme	MA	Fin de la mises en oeuvre du programme		
6	Rationalisation des protections douanières	MCE, ME OFIDA AE*	Définition des mesures anti-dumping et des systèmes d'aides	OFIDA	Mise en application des mesures	OFIDA	Mise en application des mesures	OFIDA	Mise en application des mesures	OFIDA	Mise en application des mesures
7	Amélioration du régime foncier et du cadre juridique	MF MA	Elaboration des textes réglementaires	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété	MI MA	Application des textes et de la réglementation sur la propriété
8	Amélioration de la formation	MA MEEn	Etude des besoins et définition du programme de formation	MA MEEn	Mise en place des structures et initiation de la formation	MA MEEn	Suite du programme de formation	MA MEEn	Suite du programme de formation	MA MEEn	Suite du programme de formation
9	Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés	MA	Recherche et sélection de races génitrices adaptées	MA IN	Organisation des structures de reproduction.	IN	Fin de la mise en place des structures				
10	Mise en place d'une fiscalité et d'une législation bancaire adaptées	MF AD AE*	Rédaction des textes	MF AD	Mise en place des nouvelles dispositions	MF AD	Application et contrôle des nouvelles dispositions	MF AD	Application et contrôle des nouvelles dispositions	MF AD	Application et contrôle des nouvelles dispositions
11	Amélioration des conditions d'abattage	MA AE* IN	Définition du programme de développement : organisation, équipements	MA AE* IN	Etudes de faisabilité de projets et rédaction de textes réglementaires	MA IN	Mise en oeuvre de projets	MA IN	Mise en oeuvre de projets	MA IN	Mise en oeuvre de projets
12	Promotion des petites et moyennes entreprises	ME OPEZ AE*	Programmation de la mise en oeuvre des mesures	ME	Mise en application des mesures	ME	Mise en application des mesures	ME	Mise en application des mesures	ME	Mise en application des mesures
13	Développement des capacités et équipements de tannage	MA/ME AE* IN (BATA)	Définition du programme et études de faisabilité de projets	AE* IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets	IN	Fin de la mise en oeuvre et début de la production
14	Organisation des exportations de viande	MA/MCE AE* IN	Concertation avec opérateurs privés et définition de l'organisation	IN	Mise en place de la structure commerciale et début d'exportation	IN	Développement du réseau d'exportation	IN	Développement du réseau d'exportation		
15	Exonérations de taxes sur les intrants importés	OFIDA AE*	Réaménagement des conditions d'exonération	OFIDA	Application des nouvelles conditions	OFIDA	Application des nouvelles conditions	OFIDA	Application des nouvelles conditions	OFIDA	Application des nouvelles conditions

Responsables :  
 AE : Groupe "Produits de l'élevage" de l'ANEZA  
 MF : Ministère des Finances  
 ME : Ministère de l'Economie Nationale  
 MA : Ministère de l'Agriculture

MCE : Ministère du Commerce Extérieur  
 MT : Ministère des Transports  
 MEEn : Ministère de l'Enseignement  
 AD : Administrations

IN : Industriels et opérateurs économiques  
 C : Cellule  
 \* : assistance technique

**PLAN D' ACTIONS - FILIERE 'PRODUITS DE L'ELEVAGE' - MOYENS SECONDAIRES**

N° fiche moyens	Moyens	Année 1 1991/92		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
		Resp.		Resp.		Resp.		Resp.		Resp.	
16	Développement et organisation de l'épargne et du crédit en milieu rural	MF BZ AE*	Finalisation des mesures et début d'application	MF	Application des textes, mise en oeuvre nouveau système d'épargne/crédit	MF	Application et contrôle du nouveau système d'épargne/crédit	MF	Application et contrôle du nouveau système d'épargne/crédit	MF	Application et contrôle du nouveau système d'épargne/crédit
17	Développement de la production intensive de veaux	MA IN	Mise au point technique et définition de projets	IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et début de production	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et de la mise en production	IN	Fin de la mise en oeuvre des projets
18	Développement de la production et de l'industrie laitière	MA IN AE*	Définition du programme et études de faisabilité de projets	AE* IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et début de production	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets et de la mise en production	IN	Fin de la mise en oeuvre des projets
19	Développement des coopératives d'éleveurs	MA AE*	Etude des mesures de développement des coopératives	MA IN	Mesures de promotion et constitution de coopératives	IN	Constitution de coopératives	IN	Constitution de coopératives		
20	Vulgarisation de l'ensilage	MA AE*	Mise au point technique et définition du programme de vulgarisation	MA IN	Mise en oeuvre de la vulgarisation	MA IN	Mise en oeuvre de la vulgarisation et début de généralisation	MA IN	Vulgarisation et généralisation de la technique		
21	Amélioration de la qualité des emballages	IN AE*	Recherche de nouveaux produits et études de projets	IN	Montage des projets et début de mise en oeuvre	IN	Suite de la mise en oeuvre des projets	IN	Fin de la mise en oeuvre et début de la production		
22	Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur	ME AE*	Définition des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures	ME	Application et contrôle des nouvelles mesures
23	Développement de la production de soja, maïs et légumineuses	MA AE* IN	Définition du programme de promotion et études de projets	IN	Etudes et montage de projets	IN	Etudes, montage et mise en oeuvre de projets	IN	Etudes, montage, mise en oeuvre de projets et productions	IN	Etudes, montage, mise en oeuvre de projets et productions

Responsables :

AE : Groupe "Produits de l'élevage" de l'ANEZA  
 MF : Ministère des Finances  
 ME : Ministère de l'Economie Nationale  
 MA : Ministère de l'Agriculture

MCE : Ministère du Commerce Extérieur  
 MT : Ministère des Transports  
 BZ : Banque du Zaïre  
 AD : Administrations

IN : Industriels et opérateurs économiques  
 C : Cellule  
 \* : assistance technique



### **3.3.2. - Service collectifs zairois**

- Amélioration des pâturages
- Amélioration des services vétérinaires
- Améliorations spécifiques des transports
- Aménagement de l'encadrement et des services de vulgarisation
- Amélioration de la formation
- Amélioration des conditions d'abattage

### **3.3.3. - Etat**

- Rationalisation des protections douanières
- Amélioration du régime foncier et du cadre juridique
- Mise en place d'une fiscalité et législation bancaire adaptées
- Exonérations de taxes sur les instants importés
- Développement de l'épargne et du crédit en milieu rural
- Libéralisation de l'activité commerciales sur le marché intérieur

### **3.3.4. - Soutien international**

- Mise en oeuvre d'une assistance technique

3.4 - FICHES SPECIFIANT  
LES ACTIONS PROPOSEES

### 3.4.1. - Mise en oeuvre d'une assistance technique

#### A - Description

L'analyse du déroulement des différents moyens d'actions a mis en évidence la nécessité de mettre en place une assistance technique pour le bon déroulement des opérations ; plus précisément celle-ci peut se décomposer comme suit :

- a - Définition précise et suivi des prestations d'assistance pour l'ensemble des moyens à mettre en oeuvre.

La définition des prestations doit être opérée par la Cellule dès le début des opérations. On peut envisager que son suivi au cours des exercices ultérieurs soit assuré par le Groupe "Produits de l'Elevage" de l'ANEZA en collaboration avec la Cellule. Il n'y a pas de dépenses particulières à prévoir à ce niveau. Les sous-ensembles de cette assistance qui portent sur les différents moyens d'action sont spécifiés ci-après.

- b - Etudes de factibilité préliminaires à l'extension ou à la création de projets industriels nouveaux s'inscrivant dans le cadre de la stratégie.
- c - Etude des conditions techniques de développement de la filière (matières premières, encadrement, infrastructures, ...)
- d - Analyse des procédures administratives en vue de la réalisation d'un schéma de procédures simples et efficaces.
- e - Rédaction des textes nécessaires à la mise en place d'une fiscalité et d'une réglementation adaptée pour la filière "Produits de l'Elevage"
- f - Spécifications des améliorations à apporter à court terme aux Transports.

#### B - Effets attendus

- Mise en oeuvre plus rapide des plans d'action
- Qualité des plans d'action
- Activation des groupes stratégiques

#### C - Responsable ou initiateur

- Cellule et groupe "Produits de l'Elevage" de l'ANEZA.

D - Assistance recherchée

Pour mémoire.

E - Date de réalisation

La première année du plan d'action avec poursuite la deuxième année.

F - Coût

On peut estimer le coût de l'assistance technique pour l'ensemble de la filière à 300.000 US \$.

Il faut toutefois noter qu'un programme d'assistance sera à prévoir dans chaque filière et qu'une partie de ce coût pourra être répartie entre plusieurs filières.

### 3.4.2. - Amélioration des pâturages

#### A. Description

Il existe une forme d'amélioration pratiquée couramment : le brûlis des vieilles herbes desséchées, pour permettre le développement de jeunes repousses. Mais il faudrait des efforts pour enrichir les pâturages avec des herbes et légumineuses de plus grande valeur nutritive, particulièrement parce qu'ils tendent à disparaître, étant broutés de préférence par les bêtes.

#### B. Effets attendus

- Plus grande valeur nutritive des pâturages ;
- Augmentation de la charge à l'hectare possible ;
- Diminution relative des coûts d'infrastructure.

#### C. Responsable ou initiateur

Eleveurs, Services de Vulgarisation.

#### D. Assistance technique

Non.

#### E. Date de réalisation

En permanence.

#### F. Coût

Le coût de semences dépend des spéculations. Un labour mécanique n'est pas nécessaire, si l'action est établie sur longue période.

### 3.4.3. - Amélioration des services vétérinaires

#### A - Description

Les services vétérinaires sont essentiels pour le bon fonctionnement du secteur traditionnel du gros bétail aussi bien que du petit bétail et de la basse-cour. Le service devrait aussi avoir des disponibilités de produits vétérinaires. Actuellement le service assure mal ces fonctions. Les grands élevages bovins ont leurs propres vétérinaires et approvisionnement en produits vétérinaires. Les élevages intensifs de porcs et volailles sont concentrés autour des grandes villes et peuvent faire appel à des vétérinaires privés.

Les équipements des 2 laboratoires vétérinaires sont vétustes et en partie délabrés. Pour bien assurer leur rôle de diagnostic de maladies, de vaccination etc, il y a un besoin urgent de réhabilitation.

L'impact des laboratoires vétérinaires reste limité tant qu'ils se trouvent seulement à Kinshasa, Lubumbashi et éventuellement à Goma. Il faut créer des sous-stations partout où l'intensité de l'élevage le justifie, pour que l'éleveur traditionnel puisse vraiment bénéficier de ce service.

Le Kivu représente la région d'élevage bovin la plus importante et se trouve à environ 2.000 km de Kinshasa ou de Lubumbashi. Ainsi, un laboratoire vétérinaire pourrait être créé à Goma. Les sous-stations devraient couvrir l'Uturi également.

#### B - Effets attendus

- Amélioration de la santé du bétail en milieu traditionnel ;
- Amélioration de la productivité ;
- Amélioration des revenus des éleveurs traditionnels ;
- Augmentation de la production de viande.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Agriculture.

#### D - Assistance technique

Oui.

#### E - Date de réalisation

Dès la première année.

#### F - Coût

Assistance technique, équipements à fournir (estimation non enco. ? disponible)

### 3.4.4. - Améliorations spécifiques des transports

#### A - Description

Les transports sont un des problèmes majeurs des entreprises au ZAIRE qui dépassent très largement le cadre de la filière "Produits de l'Elevage". Cette filière est cependant particulièrement sensible aux déficiences des transports dans la mesure où les entreprises de transformation, les zones d'Elevage et les centres de consommation sont disséminés dans l'ensemble du pays.

Les approvisionnements sont longs et peu fiables et la commercialisation et la distribution sont difficiles.

Un programme de réhabilitation du réseau routier prioritaire et des réseaux ferroviaires et fluviaux de la SNCZ et d'ONATRA a été mis en place par les Pouvoir Publics. Néanmoins les acteurs de la filière ont intérêt à rechercher les améliorations spécifiques du système de transport qui seraient susceptibles d'être réalisées à court terme et qui auraient des résultats significatifs pour les entreprises de la filière.

Certains points spécifiques à la filière jouent un rôle dominant :

- En dépit de certaines réformes importantes dans ce secteur, les sociétés pétrolières vendent toujours le même produit au même prix dans une localité donnée. La concurrence est presque totalement exclue et les sociétés n'ont aucun intérêt à améliorer les approvisionnements. A l'intérieur, la structure des prix ne permet pas de compenser suffisamment les frais de transport du carburant.
- L'aéroport de BUNIA, dans le Haut-Ituri, ne peut pas recevoir de gros avions, ce qui rend les frais de transport prohibitifs, notamment pour l'évacuation de la viande de cette importante région d'élevage.
- Actuellement, le bétail du côté du lac Tanganyika est acheminé à pied vers LUBUMBASHI sur environ 700 Km parce que les pertes sont plus grandes dans le cas d'une expédition par train, qui prend plusieurs semaines, alors que même à la vitesse des trains locaux on devrait pouvoir le faire en 24 heures. Sur le treck, les pertes sont moindres, mais le bétail maigrit et l'expédition se fait par grands lots, une ou deux fois par an.
- Le réseau routier et notamment les pistes, est dans un état déplorable et il apparaît que la direction de l'Office de Route n'arrive que difficilement à contrôler les activités des agents en brousse. Les engins ne font pas toujours le

nombre de passages nécessaires, les agents revendent le carburant, ...). L'Office de Route passe fréquemment des conventions avec des sociétés privées pour l'entretien des pistes et cette formule a beaucoup de succès, lorsque la société conventionnée a des intérêts de production ou de commerce dans la région desservie par la piste. Malheureusement beaucoup de conventions sont passées avec des personnalités qui s'intéressent peu à l'exécution des travaux. Beaucoup de sociétés ont demandé à diverses reprises que les donateurs (BIRD, USAID) leur prêtent les équipements directement, les opérateurs étant prêt à payer le carburant. L'office de Route garderait toutefois le contrôle général (respect des normes techniques, des programmes prioritaires, etc).

- Pour le transport fluvial, l'Onatra propose des tarifs relativement bas mais pour des services insatisfaisants (lenteur et vols excessifs). De par son existence, l'Office décourage ainsi la création d'entreprises privées de transport, qui doivent craindre la concurrence de l'Office et qui seront pénalisés dans la manutention dans les ports publiques.

Ainsi des améliorations spécifiques pourront être recherchées notamment pour :

- Le développement de la structure concurrentielle des secteurs d'approvisionnement en carburant
- La prolongation et le renforcement de la piste de l'aéroport de Bunia
- L'amélioration des services de la SNCZ, notamment grâce à une accélération des rotations et de la gestion.
- la prise en charge d'une partie de l'entretien des routes directement par des opérateurs privés.
- l'émergence du secteur privé au niveau du transport fluvial.

#### B - Effets attendus

- Régularisation de l'approvisionnement en carburant et réduction des frais de commercialisation ;
- Amélioration du transport ferroviaire ;
- Amélioration de l'entretien des routes ;
- Amélioration des coûts de transport fluvial ;
- Réduction des coûts de transport ;



- Réduction des charges de l'Etat ;
- Développement du secteur privé au niveau du transport.

C - Responsable ou initiateur

Offices publics (Office des Routes, ONATRA, SNCZ , CSP,...) ;  
Opérateurs privés (transport, travaux publics) ;  
Ministère de l'économie, Ministère des Mines ;  
Ministère des Transports et Communications.

D - Assistance technique

Etudes ponctuelles nécessaires.

E - Date de réalisation

La mise en oeuvre de ces améliorations spécifiques nécessitent une phase d'études préalables (de diagnostic, analyse et programmation de mesure) suivies d'une étape de concertation avec les Offices publics, et ne devrait être possible effectivement que durant la seconde année.

F - Coût

Ces améliorations devraient, au contraire, conduire à une réduction des charges de l'Etat qui couvrira largement le coût des études de définitions des mesures à prendre.

### 3.4.5. - Aménagement de l'encadrement et Amélioration des services de vulgarisation

#### A - Description

Les services de vulgarisation sont essentiels pour divulguer de meilleures pratiques d'élevage en milieu traditionnel. Actuellement, ils remplissent mal leur rôle. En même temps, les thèmes de vulgarisation devraient être étendus pour donner aussi des informations commerciales et sur les sources d'approvisionnement.

#### B) - Effets attendus

- Amélioration de la santé du bétail ;
- Amélioration de la productivité ;
- Augmentation des revenus des éleveurs ;
- Augmentation de la production de viande.

#### C) - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Agriculture.

#### D) - Assistance technique

Non (en principe tout au moins).

#### E) - Date de réalisation

Dès la première année.

#### F) - Coût

Equipements à évaluer.

### 3.4.6. - Rationalisation des protections douanières

#### A - Description

Le ZAIRE ne possède pas de législation anti-dumping cohérente et efficace, qui protègent les intérêts des producteurs nationaux, s'ils sont fondamentalement compétitifs, tout en tenant compte de l'intérêt des consommateurs, notamment des socialement faibles. Comme corollaire de la libéralisation économique, une telle législation apparaît cependant indispensable afin d'éviter les risques d'un démantèlement de secteurs productifs sous les coups de flux massifs d'importations subventionnées.

#### B - Effets attendus

Préservation de la production locale.

#### C - Responsable ou initiateur

OFIDA, Ministère de l'Economie, Ministère du Commerce Extérieur.

#### D - Assistance Technique

Oui, pour la définition des mesures.

#### E - Date de réalisation

Immédiate car la période de définition des mesures devrait être assez courte.

#### F - Coût

Assistance technique (Cf.3.4.1.)

### 3.4.7. - Amélioration du régime foncier et du cadre juridique

#### A - Description

C'est un problème général pour toutes les affaires au Zaïre de faire valoir ses droits en justice, lorsqu'ils ont été lésés. C'est pourtant un facteur élémentaire pour la bonne marche des affaires dans une économie de marché.

Dans le secteur de l'élevage ce sont les vols de bétail qui augmentent de plus en plus à cause du laxisme de la justice. Une limitation plus sévère des vols s'avère indispensable.

La gestion coutumière des terres sans propriété individuelle, est un grand obstacle au développement. Avec l'augmentation de la densité démographique les conflits concernant les attributions deviennent de plus en plus nombreux. Du moment qu'on doit passer à une intensification de l'élevage (pâturages améliorés, clôtures etc...), le problème se pose également dans ce secteur. Une réforme est extrêmement difficile, mais néanmoins nécessaire. Elle ne pourra sans doute pas se faire rapidement.

#### B - Effets attendus

- Augmentation des revenus des éleveurs.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Foncières.

#### D - Assistance technique

Non

#### E - Date de réalisation

Immédiatement.

#### F - coût

Néant.

### 3.4.8. - Amélioration de la formation

#### A - Description

Le niveau de l'enseignement général est sans doute aussi un facteur de productivité et l'enseignement public laisse à désirer. Tous les grands élevages (et autres plantations) entretiennent des écoles en leur régie. Leurs frais généraux pourraient baisser, si l'enseignement public était mieux assuré.

Du côté des éleveurs traditionnels ou des bouviers dans les grands élevages, il n'y a pas lieu de parler de formation professionnelle. Comme cadres et vétérinaires, les grands élevages emploient souvent quelques expatriés, parce que les zairois bien qualifiés ne veulent pas aller en brousse. Par contre, du côté des services de vulgarisation et vétérinaire, ainsi que des laboratoires il y a des lacunes. Souvent c'est le manque de motivation, les rémunérations insuffisantes et le manque de moyens mis à la disposition de ces services qui causent le manque d'efficacité.

#### B - Effets attendus

- Amélioration des services vétérinaires et de vulgarisation ;
- Augmentation de la productivité.
- Diminution des frais généraux des grands élevages.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

#### D - Assistance technique

Non

#### E - Date de réalisation

Dès la première année.

#### F - Coût

Après évaluation des besoins par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Enseignement.

### 3.4.9. - Développement de la mise à disposition de géniteurs sélectionnés

#### A - Description

A l'époque coloniale, les stations INEAC poursuivaient des buts bien précis dans le croisement des races bovines. Aujourd'hui chacun se débrouille comme il peut et l'amélioration/adaptation n'est pas toujours évidente. Il faudrait revenir à une politique plus cohérente, avec des stations de géniteurs, qui pourraient notamment fournir le semen adéquat pour l'insémination artificielle, qui se répand de plus en plus.

Du côté volaille, il vaudrait mieux importer des oeufs fécondés (les incubateurs existent), parce que l'élevage de volaille est trop fluctuant pour permettre une programmation des élevages de parentaux. D'autre part, l'importation d'oeufs fécondés est moins chère que l'importation de poussins d'un jour.

#### B - Effets attendus

- Plus grande productivité ;
- Augmentation de la production ;
- Augmentation des revenus.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Agriculture/INERA, OFIDA (oeufs fécondés détaxés).

#### D - Assistance technique

Oui (station de géniteurs bovins).

#### E - Date de réalisation

Dès la première année.

#### F - Coût

L'importation d'oeufs fécondés engendre des économies. Le fisc ne perd rien, parce que le tarif actuel est prohibitif. Le coût des stations de géniteurs bovins doit être déterminé par une étude.

### 3.4.10. - Mise en place d'une fiscalité et d'une législation bancaire adaptées

#### A - Description

Le problème de la fiscalité dépasse largement le cadre de la filière. On raisonnera en admettant que les modifications proposées sont sans influence sur la participation de la fiscalité de la filière au Budget de l'Etat.

La fiscalité Zaïroise est exagérément complexe et ne remplit pas sa fonction incitatrice correctement.

On rappellera que la fiscalité peut avoir les fonctions suivantes :

- Participation au budget de l'Etat ;
- Aide à une activité économique (subvention, protection...) ;
- Incitation dans une direction donnée de l'activité économique.

La fiscalité doit par ailleurs être :

- Simple dans son principe ;
- Facile à mettre en oeuvre ;
- Objective et permanente.

Plus spécifiquement les problèmes majeurs sont les suivants :

#### a - Amortissements

Les dispositions de réévaluation des actifs et d'amortissements subséquents sont totalement inopérantes. Aucune ressource n'est dégagée. L'autofinancement, déjà soumis à l'impôt des Sociétés, ne conduit qu'à un prélèvement fiscal différé.

Les financements extérieurs ne sont envisageables qu'à la condition que les différences de change sur le remboursement du principal soient considérées comme charges déductibles, ce qui n'est pas le cas faute d'ajustement de réévaluation des actifs. Il est donc impossible d'envisager le moindre investissement conséquent.

#### b - Prélèvement sur fonds de roulement

Tout autofinancement nécessaire et consécutif à la dérive monétaire et à l'inflation pour simplement reconstituer et maintenir constant les approvisionnements nécessaires au fonctionnement de l'industrie, est frappé de l'impôt sur les Sociétés. La seule ressource existante est le financement bancaire induisant l'inflation des coûts par les taux d'intérêt.

### c - Orientation de la législation

La législation sur les prix est une législation orientée vers la distribution. Comme ce secteur est caractérisé par de hauts "turnover" et donc un moyen facile de "making money", les structures de prix légales autorisant les marges brutes sont totalement inadaptées au secteur productif qui ne dispose que d'un faible "turnover".

### d - Octroi des devises

L'octroi des devises par le système bancaire est orienté par priorité vers le système distributif d'autant plus rentable que le "turnover" est élevé.

### e - Poids des contrôles

Le renforcement des contrôles douaniers, l'intervention de nouveaux organes engendrés par les fraudes, provenant pour la plupart des secteurs distributifs, sont autant de contraintes supplémentaires et coûteuses pour le secteur productif.

Les conséquences sont :

#### 1. - La décapitalisation du système productif sous le double aspect :

- de l'investissement non reconstitué,
- des fonds de roulement.

Cette décapitalisation est encore accélérée par la sous-utilisation des capacités de production les législations fiscales et contraintes administratives non adaptées au secteur productif.

#### 2. - Le désengagement des investisseurs étrangers du fait des prélèvements fiscaux sur l'investissement et la reconstitution du fonds de roulement.

#### 3. - La stagnation ou recul de la production industrielle, l'accélération des besoins d'importation en biens de consommation et la raréfaction des devises indispensables au système productif.

Dans le cadre des dispositions à prendre, les orientations suivantes apparaissent importantes :

#### 1. - Législation

Abrogation de toutes les législations antérieures sur les structures de prix et instauration des nouvelles dispositions en concertation avec les divers secteurs industriels du système productif. Il en irait de même pour les systèmes distributifs et de services.



## 2. - Dispositions pour le secteur productif en matière de structure de prix

2.1. - Prise en compte des éléments constitutifs des coûts en valeur de reconstitution, y compris les coûts salariaux. Il est, en effet, indispensable d'injecter du pouvoir d'achat pour soutenir la production avec comme corollaire un attrait pour le système productif.

2.2. - Elimination des notions d'amortissement et marge bénéficiaire pour les remplacer par la notion de cash flow en pourcentage du prix de vente. Ces pourcentages doivent être adaptés en fonction des "turnover".

2.3. - Disposition d'adaptation rapide ou automatique de la correction des prix sur le marché afin d'avoir une évolution la plus continue possible suivant les composantes inflatoire et de change.

## 3. - Dispositions en matière de devises et crédits bancaires

3.1. - Encadrement des crédits bancaires et d'octroi de devises qui donnent une priorité au secteur productif et en second lieu, aux secteurs de services directement liés au secteur productif (transport).

Le solde serait à répartir entre les biens de consommation suivant leur importance.

3.2. - Réduction très large des coûts d'intervention bancaire en faveur des secteurs productifs. Une compensation éventuelle pourrait être trouvée au travers du système distributif.

3.3. - Mise en place d'un système permettant d'attribuer directement aux industries lourdes, des crédits spéciaux à taux concessionnels reçus de l'extérieur.

### 3.4. - Dispositions incitatrices à l'exportation

Autorisation de prise en charge comme coût, des rabais qu'il a lieu de consentir sur le prix de vente intérieur pour générer des devises d'exportation.

### 3.5. - Dispositions incitatrices à l'investissement productif

Obligation de réinvestissement d'une quote-part du cash flow dégagé, en biens d'investissement productifs de l'entreprise et/ou dans son fonds de roulement ou encore dans les secteurs prioritaires définis par le pouvoir politique.

Ces cash flows réinvestis doivent être impérativement et totalement exonérés d'impôts.

### 3.6. - Dispositions concernant les recettes budgétaires de l'Etat

Si des mesures incitatives doivent être prises en faveur du système productif, il est indispensable de repenser le système des ressources fiscales.

A cet effet, une réflexion devrait être engagée dans les domaines suivants :

3.6.1. - Compensation de la réduction des recettes fiscales du secteur productif par une adaptation des droits à l'importation principalement sur les biens de consommation importés avec alourdissement notable sur les produits de luxe.

3.6.2. - Modification de la législation sur les importations visant à éliminer toute fraude et réduire les contrôles avec des droits d'importation calculés sur le FOB.

- contrôle de la SGS de l'assiette,
- paiement préalable à l'autorisation de la SGS d'importer,
- abolition de toute autorisation d'exonération préalable y compris pour les structures d'Etat.

Les dérogations accordées dans le cadre du Code des investissements ou autres dispositions devraient être transformées en remboursement au lieu de dispenses.

Dans cette approche :

a) Toute marchandise voyageant sous le couvert d'un crédit documentaire délivré après paiement des droits d'importation, se verrait dédouanée d'office.

b) Les recettes fiscales d'importation seraient maximisées avec le contrôle préalable de la SGS.

En conclusion nous proposons le schéma d'imposition suivant :

1) Bilan au 1er janvier avec :

- + Valeur d'exploitation
- + Valeurs réalisables
- + Valeurs disponibles
- Provisions
- Dettes à court terme (inférieures à 1 an)
- 

Fonds de roulement au 1er janvier

- A

## 2) Bilan au 31 décembre

Mêmes éléments donnant fonds de roulement au 31 décembre = B

## 3) Coefficient d'inflation monétaire :

Valeur DTS ou ECU au 31 décembre = X

" " " au 1er janvier = Y

Coefficient d'inflation X/Y = Z

## 4) Assiette d'imposition théorique

$$B - (AxZ)$$

Remarques :

1. - Seule le bénéfice réel de l'entreprise qu'elle n'aura pas investi soit dans ses propres structures contribuant à son objet social, soit dans des projets souhaités par le Pouvoir Exécutif est imposé.

2. - Un certain pourcentage de l'augmentation du fonds de roulement (20 %) peut être admis au titre de provision pour autant qu'il reste dans le fonds de roulement.

3. - Dans un premier temps ce système est appliqué exclusivement au système productif à l'exclusion du distributif.

Le système "services" doit faire l'objet d'une étude particulière.

4. - Le redéploiement productif génère automatiquement une augmentation des recettes en provenance :

- des droit d'entrée
- de la CCA
- des personnes physiques
- de la sécurité sociale
- des revenus des sociétés sur les quotes parts afférentes aux dividendes.

5. - Le système "impôts sur bénéfices distribués" (taxe sur le revenu + contributions mobilières) serait limité à 50 % (soit 40 + 10).

6. - La moins value théorique du système d'imposition ne représente que 5,78 % des recettes de l'Etat. Cette moins value doit être compensée par exemple par les droits d'entrée :

- taxe sur produits de luxe,
- exonération à posteriori et non à priori pour les bénéficiaires du Code des investissements.

7. - Un système de quotas d'allocations en devises devrait être étudié par les entreprises en concertation avec la Banque du Zaïre afin d'assurer une priorité au secteur productif.

**B - Effets attendus**

- Redéploiement industriel notamment dans la filière.
- Attraction de nouveaux investisseurs.

**C - Responsable ou initiateur**

L'Etat par le biais du Ministère des Finances (sous l'impulsion de l'ANEZA).

**D - Assistance recherchée**

Oui (cf. paragraphe 3.4.1.).

**E - Date de réalisation**

La situation se dégradant rapidement, ces réformes doivent débiter le plus tôt possible.

**F - Coût**

Le coût de la réforme fiscale est évoqué dans le point 6. Il s'y ajoutera le coût de l'assistance technique.

### 3.4.11. - Amélioration des conditions d'abattage

#### A. Description

L'amélioration des conditions d'abattage devra permettre de satisfaire aux objectifs suivants :

- garantir les niveaux d'hygiène et de conservation des produits permettant d'éviter tous dangers de maladies au consommateur,
- permettre une première étape de transformation et conditionnement de la viande en vue de l'exportation ou de la vente en demi-gros,
- améliorer la qualité des cuirs et peaux grâce aux contrôles et perfectionnement des techniques de dépouille et prétraitement - séchage,
- accroître la valorisation des sous-produits (os, sang, cornes...).

L'amélioration des abattoirs devra concerner les installations industrielles, les abattoirs de "brousse" et les aires d'abattage. Elle devra porter à priori sur la réglementation et l'organisation des opérations et sur la création/modernisation/réhabilitation des équipements correspondants.

Elle devra au préalable débiter par un inventaire de l'état des infrastructures d'abattage à travers l'ensemble du pays. La confrontation par région, des ressources, capacités existantes et de la demande, devra permettre de définir un programme de développement des équipements d'abattage, dont le financement pourrait être assuré par les seules taxes d'abattage.

L'organisation des opérations d'abattage devra en particulier aborder les points suivants :

- organismes de gestion des abattoirs et séchoirs,
- zone d'influence des abattoirs,
- organisation et tâches du personnel des abattoirs et des agents de contrôle du Ministère de l'Agriculture.

#### B. Effets attendus

- Amélioration de l'hygiène,
- Augmentation et valorisation du bétail (exportation, première transformation de la viande, prétraitement des peaux, récupération des sous-produits).

C. Responsable ou initiateur

- Ministère de l'Agriculture.

D. Assistance technique

Oui.

E. Date de réalisation

La mise en oeuvre du programme pourrait débuter après une année d'étude de programmation (inventaire, analyse et proposition).

F. Coût

En principe, le coût du programme devrait être assuré en majeure partie par les taxes d'abattage (si besoin est réévaluées).

### 3.4.12. - Promotion des petites et moyennes entreprises (PME)

#### A - Description

Malgré de bonnes intentions déclarées, la plupart des actions en faveur des Petites et Moyennes Entreprise n'a jamais été mise en oeuvre.

Dans l'optique d'une libéralisation économique, la promotion des P.M.E. s'impose, car les obstacles existant actuellement au niveau des financements, devises, approvisionnements, procédures administratives peuvent plus facilement être surmontés par les grandes entreprises que par les Petites et Moyennes Entreprises.

#### B - Effets attendus

- Relance des Petites et Moyennes Entreprise Agricole (PMEA) ;
- Relance des fermes semi-modernes.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Economie ;  
OPEZ.

#### D - Assistance Technique

Nécessaire pour la coordination et mise en oeuvre des mesures de promotion.

#### E - Date de réalisation

Dès la première année.

#### F - Coût

Assistance technique.

### 3.4.13. - Développement des capacités et équipements de tannage

#### A - Description

L'équipement actuel de la tannerie ne lui permet pas de produire du cuir de première qualité. Le cuir semi-tanné est pourtant de qualité exportable.

La région du Nord-Kivu possède la plus grande concentration de gros bétail et les élevages traditionnels sont parmi les mieux encadrés du Zaïre. Actuellement les peaux collectées doivent être envoyées par avion à Kinshasa. Il pourrait donc être judicieux d'envisager la création d'une seconde tannerie à Goma.

#### B - Effets attendus

- Augmentation de la valeur ajoutées ;
- Rentrée en devises ;
- Diminution des coûts de production.

#### C - Responsable ou initiateur

Les tanneries

#### D - Assistance technique

Non.

#### E - Date de réalisation

Dès l'obtention du financement, après étude de faisabilité.

#### F - Coût

Les tanneries n'ont pas encore spécifié leurs coûts.



### 3.4.14. - Organisation des exportations de viande

#### A - Description

La viande de qualité n'est pas suffisamment valorisée sur le marché zaïrois, par manque d'acheteurs. Pour mieux rentabiliser les élevages, il faut donc exporter la viande dite "noble", non pas vers les marchés des pays voisins (qui ont sensiblement la même structure de consommation et qui préfèrent aussi profiter des viandes subventionnées du Marché Commun), mais vers l'Europe ou les USA. Ce n'est certes pas chose facile, mais d'autres pays Africains y ont réussi et il n'y aucune raison grave pour que le Zaïre ne réussisse pas. Le préalable à cette exportation est la levée de l'interdiction administrative d'exportation de la viande.

#### B - Effets attendus

- Valorisation de la viande "noble" ;
- Augmentation des revenus ;
- Augmentation des recettes de devises ;
- Augmentation de la production de viande.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Economie, Opérateurs économiques.

#### D - Assistance technique

Non.

#### E - Date de réalisation

Immédiatement

#### F - Coût

Seront compensés par les recettes.

### 3.4.15. - Exonération de taxes sur les intrants importés

#### A. Description

La législation douanière prévoit certaines exonérations de taxes sur les intrants importés mais la définition des conditions n'est pas toujours suffisamment claire. Aussi l'OFIDA redéfinit ou réinterprète parfois l'appellation et la rubrique du code de douane y afférent. Il conviendrait que l'équipe d'assistance technique à l'OFIDA se considère non seulement comme une simple assistance à l'exécution des décisions prises mais davantage comme une assistance à une définition plus claire et cohérente des conditions d'exonération.

On rappellera que les exonérations doivent bénéficier essentiellement aux importations d'intrants nécessaires à l'activité agricole ou agro-industriel lorsque ceux-ci ne font pas déjà l'objet d'une production nationale.

#### B - Effets attendus

- Amélioration des procédures d'imposition ;
- Diminution des prix d'acquisition des intrants importés.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère des Finances et OFIDA.

#### D - Assistance technique

Oui.

#### E - Date de réalisation

Dès la première année.

#### F - Coût

Assistance technique (cf.3.4.1.).

### 3.4.16. - Développement de l'épargne et du crédit en milieu rural

#### A - Description

Les coopératives d'épargne et de crédit constituent un potentiel énorme de collecte d'épargne et de distribution du crédit en milieu rural qui est insuffisamment exploité. Pour se faire, l'encadrement et la surveillance du secteur devraient être améliorés. Une loi est en cours d'élaboration à ce sujet qui devrait favoriser le développement de cette forme d'épargne.

En définitive, il apparait souhaitable que les textes concernant l'organisation de l'épargne et du crédit en milieu rural soient mis en vigueur et que le système du crédit de campagne soit réaménagé en vue de répondre à son objectif premier, sans favoriser des catégories d'opérateurs privilégiées.

#### B - Effets attendus

- Meilleure mobilisation de l'épargne ;
- Meilleure distribution des crédits ;
- Rationalisation de la concurrence.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère des Finances/Banque du ZAIRE,

#### D - Assistance technique

Déjà disponible.

#### E - Date de réalisation

Immédiatement.

#### F - Coût

Coût de l'assistance technique (cf 3.4.1.)

### 3.4.17. - Développement de la production intensive de veaux

#### A - Description

C'est une façon plus efficace d'intensification de l'élevage que l'embouche sur pâturages améliorés. Actuellement la viande de veau n'est pas suffisamment valorisée par le marché et ce moyen apparaît intéressant surtout dans une perspective d'exportation et doit se faire non loin des grands centres. Nourrir des veaux en stabulation ou feed-lot est recommandé aussi dans le cadre de l'association agriculture-élevage.

#### B - Effets attendus

- Production de viande de lère qualité ;
- Utilisation de déchets agricoles ;
- Production de fumier.

#### C - Responsable ou initiateur

Services de vulgarisation  
Eleveurs - fermiers.

#### D - Assistance technique

Non.

#### E - Date de réalisation

Lorsqu'il y aura des perspectives d'exportation.

#### F - Coût

Infrastructure modestes de stabulation.

### 3.4.18. - Développement de la production et de l'industrie laitière

#### A - Description

A l'Est, toute production industrielle de lait se heurte à des problèmes de collecte insurmontable. La pasteurisation ou stérilisation industrielle sont certes le seul moyen valable de conservation du lait frais, mais cela ne résoud pas le problème de la conservation du lait avant le traitement. A Lubumbashi, il n'y a pas de problème de collecte, mais la production locale, à petite échelle (car pour un petit marché) n'est pas compétitive face aux importations.

C'est pourquoi, il apparaît que le seul débouché pour la production laitière est la production de fromage, qui peut très bien se faire artisanalement, en évitant les problèmes de collecte. La production de crème fraîche et de beurre nécessite également des moyens importants pour la conservation des produits finis et devra donc rester très limitée.

#### B - Effets attendus

- Augmentation de la production de fromage ;
- Augmentation des revenus des éleveurs ;
- Diminution des importation de fromage.

#### C - Responsable ou initiateur

Eleveurs, Service de Vulgarisation.

#### D - Assistance technique

Non.

#### E - Date de réalisation

En permanence.

#### F - Coût

Estimation massive

### 3.4.19. - Développement des coopératives d'éleveurs

#### A - Description

L'organisation des éleveurs bovins traditionnels du Kivu et du Haut-Ituri en coopérative a donné de bons résultats en ce qui concerne la défense de intérêts de éleveurs et leur participations au développement. Il faudrait promouvoir la création de coopératives aussi dans le milieu des paysans éleveurs de petit bétail pour mieux les faire bénéficier des conseils et des intrants nécessaires.

#### B - Effets attendus

- Amélioration de la santé du bétail ;
- Augmentation des effectifs ;
- Augmentation de la production ;
- Augmentation des revenus.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Agriculture, petits éleveurs.

#### D - Assistance technique

Dès la première année.

#### F - Coût

A déterminer par les études de factibilité.

### 3.4.20. - Vulgarisation de l'ensilage

#### A. Description

La pratique d'ensilage n'est pratiquement pas connue au Zaïre. Elle est pourtant un bon moyen peu coûteux pour passer le cap de la saison sèche, là où l'on ne dispose pas de verdure fraîche comme en bordure de rivières ou de marécages. En plus, elle ne demande pas de moyens techniques ou d'intrants sophistiqués.

#### B - Effets attendus

- Meilleure alimentation du bétail ;
- Augmentation des effectifs dans un pâturage donné.

#### C - Responsable ou initiateur

Eleveurs, Services de Vulgarisation.

#### D - Assistance technique

Non.

#### E - Date de réalisation

En permanence.

#### F - Coût

L'ensilage peut se faire manuellement.

### 3.4.21. - Amélioration de la qualité des emballages

#### A - Description

Le développement de l'emballage a fait l'objet d'une stratégie et d'un plan d'action sectoriels dans le cadre du secteur d'appui "Emballage". On se reportera donc au rapport correspondant, édité sous sa forme définitive en Juin 1991 par INTER G, pour la spécification détaillée des actions à engager en vue de l'amélioration de la qualité de l'emballage des produits de la filière (et notamment pour la viande destinée à l'exportation).



### 3.4.22. - Libéralisation de l'activité commerciale sur le marché intérieur

#### A - Description

L'option de libéralisation économique qui est développé par l'Etat Zaïrois doit se traduire dans les textes réglementaires par une plus grande latitude donnée au jeu du libre échange tout en laissant à l'Administration, certains prérogatives en vue de l'orientation du développement social et économique du pays. Certaines questions doivent être soulevées, étudiées et trouver une réponse au niveau de la réglementation :

#### - Suppression ou maintien du contrôle des prix :

Le contrôle des prix n'a que rarement réussi à freiner une inflation causée par une politique monétaire inadaptée et les prix devraient être davantage définis par les forces du marché et par le jeu de la concurrence. Une législation contre les restrictions commerciales et la concurrence déloyale (gestion indirecte) pourrait être plus adaptée que l'actuel contrôle des prix (intervention directe).

#### - Tentatives de fixation des prix :

La fixation par les autorités des prix aux producteurs a été abolie depuis 1981/82. Cependant, il arrive encore souvent que la conférence agricole ou certaines autorités publient des "prix indicatifs", qui orientent le prix du marché et donnent parfois lieu à des tracasseries et des retards dans la commercialisation.

#### - Restrictions commerciales et licences :

Avant les mesures de libéralisation économique, la plupart des lois et arrêtés en matière économique ont créé de nombreuses restrictions commerciales. Il conviendrait que soient levées les restrictions trop contraignantes qui empêchent le fonctionnement de la concurrence.

#### - Concurrence déloyale :

Il existe un arrêté-loi en cette matière, promulgué à l'époque où la réglementation économique était plus restrictive excluant pratiquement toute concurrence ; cet arrêté était donc de faible importance. Dans le cadre d'une option de plus grande liberté économique, cette législation doit être modernisée et renforcée.

**B - Effets attendus**

- Développement d'une concurrence saine ;
- Développement des échanges inter-régions ;
- Rationalisation des structures de production ;
- Etablissement de prix du marché, reflétant la rareté effective des produits et facteurs de production ;
- Diminution des coûts de commercialisation.

**C - Responsable ou initiateur**

Ministère de l'Economie.

**D - Assistance technique**

Une légère assistance technique se révèle nécessaire.

**E - Date de début de réalisation**

Immédiatement.

**F - Coût**

Cf Assistance technique paragraphe 3.4.1.

### 3.4.23. - Développement des productions de soja, maïs et légumineuses

#### A - Description

Le soja est un élément précieux dans l'alimentation du bétail. En même temps, il est utile dans l'alimentation humaine. Actuellement la presque totalité des besoins est importée. Pourtant le climat et les sols conviennent. Il reste toutefois des problèmes au niveau des variétés adaptées aux conditions locales. Des efforts plus décisifs devraient être entrepris pour familiariser les paysans avec cette culture.

Le maïs est l'élément quantitatif le plus important dans l'aliment de bétail. En même temps, il est un des aliments humains les plus importants. La production est insuffisante. Il n'y a pas de problèmes techniques ou de vulgarisation majeurs du côté de la production. Mais il y a beaucoup d'obstacles institutionnels : organisation des campagnes de commercialisation et du crédit de campagne, interdictions de transferts entre régions, tentatives de détermination d'un prix fixe soit par l'administration, soit par la Gécamines, taxes de stockage excessives dans les gares, organisation du transport SNCZ. Il y a aussi un grand besoin de stockage auprès du paysan, qui, satisfait, lui permettrait de ne pas vendre toute sa récolte immédiatement après la récolte au prix le plus bas. Des méthodes de stockage peu coûteuses devraient être vulgarisées.

A part d'être un élément hautement nutritif pour le bétail, les légumineuses servent à enrichir le sol en azote. Mais son utilisation n'est pas suffisamment connue et il y a pas assez de semences disponibles.

#### B - Effets attendus

- Amélioration de l'alimentation du bétail ;
- Diminution des besoins en devises pour l'importation ;
- Augmentation de la charge à l'hectare ;
- Augmentation de la production de viande.

#### C - Responsable ou initiateur

Ministère de l'Agriculture, Services de Vulgarisation, SNCZ

#### D - Assistance technique

Oui.

E - Date de réalisation

Dès la première année.

F - Coût

Après avoir arrêté un programme précis.



**INTER G**

---

Societe anonyme au capital de 4 925 000 F - R.C.S. Nanterre B 321 023 561  
Siege Social: 166 172, boulevard de Verdun - 92411 Courbevoie Cedex  
(Tel: 33 (1) 49 04 59 00 - Telex: 616010F INTERG - Telecopie: 33 (1) 49 04 59 01)